

# JOURNAL OFFICIEL

La présente édition  
ne contient pas  
les publications  
contenant des données  
personnelles protégées.  
Dès lors, seule  
la version officielle  
sur papier fait foi.

JAA 2900 Porrentruy – 33<sup>e</sup> année – N° 12 – Mercredi 30 mars 2011

Le « Journal officiel de la République et Canton du Jura » paraît chaque semaine, le mercredi. Terme de la remise des publications: le lundi à 12 heures. Ce délai peut être avancé si la date de parution est jour férié. Abonnement: 70 francs par an. Vente au numéro: Fr. 1.80. Editeur: Centre d'impression Le Pays SA, Porrentruy, tél. 032 465 89 39, fax 032 466 51 04. Compte de chèques postaux 25-3568-2.

Tarif des insertions: Fr. 1.55 le mm, sur deux colonnes à la page (une colonne: 85 mm de large). Une publication ne peut être retirée que par une personne compétente; si la composition est terminée, elle est facturée. Les ordres de retrait ne peuvent être donnés que jusqu'au mardi, à 8h30. **Adresse postale pour l'envoi des publications:** « Journal officiel de la République et Canton du Jura », case postale 1350, 2900 Porrentruy 1. **E-mail:** [journallofficiel@lepays.ch](mailto:journallofficiel@lepays.ch)

## Publications des autorités administratives cantonales

République et Canton du Jura

### Loi portant introduction de la loi fédérale du 9 octobre 1992 sur les denrées alimentaires et les objets usuels

#### Modification du 23 mars 2011

(Première lecture)

Le Parlement de la République et Canton du Jura  
arrête:

I.

La loi portant introduction de la loi fédérale du 9 octobre 1992 sur les denrées alimentaires et les objets usuels est modifiée comme il suit:

Dans toute la loi, les termes « Département de l'Economie » sont remplacés par « département auquel est rattaché le vétérinaire cantonal ». Des adaptations d'ordre grammatical sont réservées.

II.

<sup>1</sup>La présente loi est soumise au référendum facultatif.

<sup>2</sup>Le Gouvernement fixe l'entrée en vigueur de la présente loi.

Delémont, le 23 mars 2011.

Au nom du Parlement  
Le président: André Burri  
Le secrétaire: Jean-Baptiste Maître

République et Canton du Jura

### Loi sur l'assurance du bétail

#### Modification du 23 mars 2011

(Première lecture)

Le Parlement de la République et Canton du Jura  
arrête :

I.

La loi sur l'assurance du bétail est modifiée comme il suit :  
Dans toute la loi, les termes « Département de l'Economie » sont remplacés par « département auquel est rattaché le vétérinaire cantonal ». Des adaptations d'ordre grammatical sont réservées.

II.

<sup>1</sup>La présente loi est soumise au référendum facultatif.

<sup>2</sup>Le Gouvernement fixe l'entrée en vigueur de la présente loi.

Delémont, le 23 mars 2011.

Au nom du Parlement  
Le président: André Burri  
Le secrétaire: Jean-Baptiste Maître

République et Canton du Jura

### Décret d'organisation du Gouvernement et de l'administration cantonale Modification du 23 mars 2011

(Première lecture)

Le Parlement de la République et Canton du Jura

arrête:

I.

Le décret d'organisation du Gouvernement et de l'administration cantonale du 25 octobre 1990<sup>1</sup> est modifié comme il suit:

**Article 19, lettre a** (nouvelle teneur) **et lettre a<sup>bis</sup>** (nouvelle)

**Article 19** Le Département comprend:

a) le Service de la santé publique, y compris la Clinique dentaire ambulante;

a<sup>bis</sup>) le Service de la consommation et des affaires vétérinaires;

**Titre de la SECTION 2 du CHAPITRE III** (nouvelle teneur)

**SECTION 2: Service de la santé publique**

**Article 20, phrase introductive et lettres f et g** (nouvelle teneur)

**Article 20** Le Service de la santé publique a les attributions suivantes:

f) secrétariat du médecin cantonal et du pharmacien cantonal;

g) comptabilité du Service de la santé publique;

**Article 23**

(Abrogé.)

**Article 24, alinéa 1** (nouvelle teneur)

**Article 24** <sup>1</sup>L'administrateur des unités de soins psychiatriques est rattaché au Service de la santé publique.

**Article 27, alinéa 1** (nouvelle teneur)

**Article 27** <sup>1</sup>Le Conseil de la santé publique est à la disposition du Service de la santé publique.

**Article 28** (nouvelle teneur)

**Article 28** <sup>1</sup>La commission du service médical et dentaire scolaire est adjointe au Service de la santé publique.

**Section 2<sup>bis</sup>** (nouvelle) **et article 28a** (nouveau)**SECTION 2<sup>bis</sup>: Service de la consommation et des affaires vétérinaires**

**Article 28a** <sup>1</sup>Le Service de la consommation et des affaires vétérinaires a les attributions suivantes:

- a) contrôle des denrées alimentaires;
- b) exécution de la législation sur les denrées alimentaires;
- c) direction et gestion du Laboratoire cantonal;
- d) traitement des affaires vétérinaires confiées par la législation;
- e) traitement des affaires relatives aux épizooties, à la lutte contre les maladies du bétail, à l'hygiène des viandes et au commerce du bétail;
- f) gestion de la Caisse des épizooties;
- f') collaboration avec la Fondation rurale interjurassienne;
- g) toute autre attribution conférée par la législation.

<sup>2</sup>Il comprend le chimiste cantonal et le vétérinaire cantonal qui exercent, de manière indépendante au sein du Service, les attributions que leur confère la législation.

**Article 29, lettre m** (nouvelle teneur)

**Article 29** <sup>1</sup>Le Service de l'action sociale a les attributions suivantes:

- m) organisation et surveillance de la lutte contre l'alcoolisme et contre la drogue, en collaboration avec le Service de la santé publique;

**Article 36, lettre e** (abrogée)

**Article 36** Le Département comprend:

- e) (Abrogée.)

**Article 49**

(Abrogé.)

**Article 69, lettre h** (nouvelle teneur)

**Article 69** <sup>1</sup>Le Service de l'enseignement de la préscolarité et de la scolarité obligatoire a les attributions suivantes:

- h) coordination avec divers services, notamment le Service de la formation des niveaux secondaire II et tertiaire, le Centre jurassien d'enseignement et de formation, le Centre d'orientation scolaire et professionnelle et de psychologie scolaire, le Service de la santé publique, le Bureau de l'égalité entre femmes et hommes ainsi que l'Office des sports;

**Article 71, lettre f** (nouvelle teneur)

**Article 71** <sup>1</sup>Le Service de la formation des niveaux secondaire II et tertiaire a les attributions suivantes:

- f) coordination avec le Service de l'enseignement de la préscolarité et de la scolarité obligatoire, le Centre jurassien d'enseignement et de formation, le Centre d'orientation scolaire et professionnelle et de psychologie scolaire, le Service de la santé publique, le Bureau de l'égalité entre femmes et hommes ainsi que l'Office des sports;

**Service de renseignements juridiques**

Les personnes qui désirent consulter le Service de renseignements juridiques peuvent s'inscrire auprès de la **Recette et Administration de district**, contre paiement d'un émoulement de 20 francs.

Les consultations ont lieu, en principe, **tous les lundis de 16 à 19 heures**, à l'étude de l'avocat de service désigné.

**II.**

Le Gouvernement fixe l'entrée en vigueur de la présente modification.

Delémont, le 23 mars 2011.

Au nom du Parlement  
Le président: André Burri  
Le secrétaire: Jean-Baptiste Maître

<sup>1</sup>RSJU 172.111

République et Canton du Jura

**Arrêté  
portant approbation de la modification  
du 7 décembre 2007 de la convention  
intercantonale du 13 décembre 2002  
relative aux institutions sociales (CIIS)  
du 23 mars 2011**

Le Parlement de la République et Canton du Jura,  
— vu l'article 8, alinéa 2, de la Constitution fédérale<sup>1</sup>,  
— vu l'article 84, lettre b, de la Constitution cantonale<sup>2</sup>,  
— vu l'article premier de la loi du 20 décembre 1979 sur l'approbation des traités, concordats et autres conventions<sup>3</sup>,  
— vu le message du Gouvernement du 16 novembre 2010,

arrête:

**Article premier**

La modification du 7 décembre 2007 de la convention intercantonale du 13 décembre 2002 relative aux institutions sociales (CIIS) est approuvée.

**Article 2**

Le Service de l'action sociale est désigné en tant qu'office de liaison selon l'article 10 de la convention.

**Article 3**

Le présent arrêté prend effet le 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Delémont, le 23 mars 2011.

Au nom du Parlement  
Le président: André Burri  
Le secrétaire: Jean-Baptiste Maître

<sup>1</sup>RS 101  
<sup>2</sup>RSJU 101  
<sup>3</sup>RSJU 111.1

République et Canton du Jura

**Extrait du procès-verbal  
de la séance du Gouvernement  
du 15 mars 2011**

**Nomination des membres  
de commissions cantonales  
pour la période administrative 2011-2015**

Par arrêtés, le Gouvernement de la République et Canton du Jura a nommé les membres des commissions suivantes:

a) **Commission permanente pour les questions relatives à la signalisation routière**

- M. Hubert Kottelat,  
Service des ponts et chaussées;
- M. Denis Allimann, Service juridique;
- M. Serge Willemin,  
Service des ponts et chaussées;
- Lt Claude Hulmann, Police cantonale;
- M. Mauro Baldini, Office des véhicules.

La présidence de la commission est confiée à M. Hubert Kottelat.

Le secrétariat est assumé par le Service des ponts et chaussées.

b) **Commission « législation sur les droits politiques »**

- M. Nicolas Guenin, collaborateur scientifique à la Chancellerie d'Etat;
- M. Jean-Christophe Kübler, chef du Service juridique;
- M<sup>me</sup> Sylviane Liniger Odiet, juge au Tribunal cantonal;
- M. Marcel Ryser, chef du Service des communes.

La présidence de la commission est confiée au chef du Service juridique.

Le secrétariat est assumé par le Service juridique.

c) **Commission des crédits agricoles**

- M. Michel Probst, ministre de l'Economie et de la Coopération;
- M<sup>me</sup> Françoise Cattin, Bassecourt
- M. Jean Chêne, Damvant
- M. Roger Hutmacher, Le Bémont
- M. Jean-Pierre Petignat, Courtételle

La présidence de la commission est confiée à M. Michel Probst.

La vice-présidence de la commission est confiée à M<sup>me</sup> Françoise Cattin.

d) **Commission cantonale d'experts pour l'espèce caprine**

- M. François Vogel, Vicques;
- M. Raymond Cerf, Courtemaîche.

La présidence de la commission est confiée à M. François Vogel.

La vice-présidence de la commission est confiée à M. Raymond Cerf.

e) **Commission cantonale d'experts pour l'espèce chevaline**

- M. Dominique Odiet, Bourrignon;
- M. Blaise Willemin, Saulcy;
- M. Roger Biedermann, Delémont;
- M. Jean-Pierre Froidevaux, Les Emibois;
- M. Philippe Marchand, Epiquerez.

La présidence de la commission est confiée à M. Dominique Odiet.

La vice-présidence de la commission est confiée à M. Blaise Willemin.

f) **Commission cantonale d'experts pour l'espèce ovine**

- M. Théo Gerber, Le Prédame;
- M. François Vogel, Vicques;
- M. Raymond Cerf, Courtemaîche.

La présidence de la commission est confiée à M. Théo Gerber.

La vice-présidence de la commission est confiée à M. François Vogel.

g) **Commission de la production bovine**

- M. Philippe Berthold, Porrentruy;
- M. André Rebetez, Montfaucon;
- M. Roger Biedermann, Delémont;
- M. Claude Gerber, Porrentruy;
- M. Klaus Käslin, Undervelier;
- M. Gilles Monnat, Les Pommerats;
- M<sup>me</sup> Laetitia Sire, Courrendlin;
- M. Florian Wenger, Vermes,

La présidence de la commission est confiée à M. Philippe Berthold.

La vice-présidence de la commission est confiée à M. André Rebetez.

h) **Commission interjurassienne de la formation professionnelle agricole et en économie familiale**

- M. Dominique Boillat, Les Rouges-Terres;
- M. Olivier Girardin, Courtételle;
- M<sup>me</sup> Françoise Lenglet, Fahy;
- M. Nicolas Lovy, Courtételle;
- M. Jean-Luc Portmann, Glovelier;
- M. Noël Saucy, Develier.

Ces arrêtés entrent en vigueur immédiatement.

Certifié conforme.

Le chancelier d'Etat: Sigismond Jacquod.

République et Canton du Jura

**Extrait du procès-verbal de la séance du Gouvernement du 22 mars 2011**

Par arrêté, le Gouvernement a approuvé la Convention concernant la prise en charge des examens de dépistage du cancer du sein dans le cadre du programme mis en place dans le canton du Jura du 31 janvier 2011 passée entre le Centre de dépistage BEJUNE et santé-suisse.

L'annexe I du 31 janvier 2011 à la convention susmentionnée, concernant le tarif 2011 de la rémunération des examens de dépistage du cancer du sein dans le cadre du programme mis en place dans le canton du Jura, est également approuvée.

Le présent arrêté prend effet au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Certifié conforme.

Le chancelier d'Etat: Sigismond Jacquod.

Service de l'économie rurale

**Publication**

La présente publication permet de garantir que des concurrents potentiels soient informés à temps de l'aide publique envisagée sous la forme d'un prêt d'investissement pour les associations ci-dessous. Les entreprises concernées visées à l'article 13 OAS peuvent recourir auprès du Service de l'économie rurale, Courtemelon, Case postale 131, 2852 Courtételle, dans les 30 jours.

— CUMA Develier, Xavier-Chappuis 6, 2802 Develier.

Courtemelon, le 23 mars 2011.

Le chef du Service de l'économie rurale a.i.:  
Eric Amez-Droz.

Service de la formation des niveaux secondaire II et tertiaire

## PROMOTIONS À L'OCCASION DES EXAMENS DE FIN D'APPRENTISSAGE EN 2010

### Aide-constructeur-trice métallique AFP

HEUSSER Nino, Courtemaîche

Francis Dubey constructions métalliques S.A., Fontenais

### Assistant-e dentaire

CASSELLA Elena, Courrendlin

MICHEL Audrey, Courcelon

STEULLET Caroline, Vicques

St. Maillat et P.-Y. Stampbach, Delémont

CM Clinique Dentaire S.A., Courtételle

D<sup>r</sup> C. Karlsson, Bassecourt

### Assistant-e du commerce de détail AFP

CHOULAT Sandra, Courtemaîche

CURCIO Jennifer, Soulce

DONZÉ Lucas, Delémont

KRUMMENACHER Johann, Delémont

MAILLARD Charline, Courtemautruy

MARQUIS Lolita, Cornol

RÉRAT Magalie, Courgenay

SCHOULLER Jérémy, Develier

Coop Brico et Loisirs, Bassecourt

Famille Erard, Bassecourt

Hasler + Co S.A., Delémont

Sté Mini-Marchés S.à.r.l., Delémont

Boulangerie et pâtisserie Jean-Pierre Rœlli, Porrentruy

Colorama, Delémont

Coop Jura Centre, Bassecourt

JYSK GmbH, Delémont

### Assistant-e en information documentaire

DEL NIN Mélody, Moutier

KEMBO Gladys, Porrentruy

RIAT Réanne, Chevèze

République et Canton du Jura, Delémont

République et Canton du Jura, Porrentruy

Bibliothèque municipale, Delémont

### Assistant-e en médecine vétérinaire

KOTTELAT Clémence, Mervèlie

Clinique vétérinaire du Vieux Château S.à.r.l., Delémont

### Assistant-e en pharmacie CFC

ACKERMANN Sophie, Bassecourt

GOGNIAT Chloé, Le Noirmont

MARCHAND Eliane, Epiquerez

CEUVRAY Gwendoline, Cœuve

PAPA Cinzia, Delémont

SCHAFFNER Jenny, Vicques

SCHNEIDER Lorena, Villars-sur-Fontenais

VALLAT Léonie, Bure

Pharmacieplus Cattin-Gare S.A., Delémont

Pharmacieplus Franches-Montagnes S.A., Saignelégier

Pharmacie Desbœufs S.A., Porrentruy

Pharmaciesplus Milliet ville/gare, Porrentruy

Sun Store S.A., Delémont

Pharmacie Riat S.A., Delémont

Pharmacie de Courgenay, Courgenay

Pharmacie Amavita – GaleniCare S.A., Porrentruy

### Assistant-e en soins et santé communautaire

BANDELIER-CHÉTELAT Valérie, Courfaivre

BARBETTE Jeanne, Bonfol

BOURQUARD Maude, Boécourt

CARRY Anne, Porrentruy

CHAIGNAT Magalie, Bassecourt

CHAPPUIS Emilie, Corban

CHAPPUIS Valérie, Delémont

DA SILVA Agata, Delémont

DONZÉ Raphaële, Delémont

DOS SANTOS ALEXANDRE TERRIER Carla, Delémont

ERARD Dayana, Chevèze

FALLER Pénélope, Undervelier

FALLET Sophie, Delémont

FRÉSARD Françoise, Pont-de-Roide (France)

FUHRER Maryline, Boncourt

GASPAROLI Océane, Porrentruy

GIGANDET Léna, Les Genevez

GRAINCA Blerta, Porrentruy

GRANDJEAN Bastien, Lajoux

IOSET Laurence, Saignelégier

LITARDO SALDANA José Luis, Porrentruy

LOVIS Nathalie, Delémont

LUANGA Angele, Delémont

MITROVIC Zaklina, Bassecourt

MONTEROSSO Vanessa, Delémont

PASCALE Yvana, Le Noirmont

PÉQUIGNOT Mélanie, Les Enfers

PERROLLE Adeline, Courtedoux

PORZIO Valérie, Seppois le Bas

RAIS Christelle, Vermes

SCHICK Janyda, Delémont

Ecole des métiers de la santé et du social, Delémont

Hôpital du Jura, Delémont

Ecole des métiers de la santé et du social, Delémont

Ecole des métiers de la santé et du social, Delémont

Ecole des métiers de la santé et du social, Delémont

Ecole des métiers de la santé et du social, Delémont

Ecole des métiers de la santé et du social, Delémont

Ecole des métiers de la santé et du social, Delémont

Ecole des métiers de la santé et du social, Delémont

Ecole des métiers de la santé et du social, Delémont

Ecole des métiers de la santé et du social, Delémont

Ecole des métiers de la santé et du social, Delémont

Ecole des métiers de la santé et du social, Delémont

Ecole des métiers de la santé et du social, Delémont

Ecole des métiers de la santé et du social, Delémont

Ecole des métiers de la santé et du social, Delémont

Ecole des métiers de la santé et du social, Delémont

Ecole des métiers de la santé et du social, Delémont

Ecole des métiers de la santé et du social, Delémont

Ecole des métiers de la santé et du social, Delémont

Ecole des métiers de la santé et du social, Delémont

Ecole des métiers de la santé et du social, Delémont

Ecole des métiers de la santé et du social, Delémont

Ecole des métiers de la santé et du social, Delémont

Ecole des métiers de la santé et du social, Delémont

Ecole des métiers de la santé et du social, Delémont

Ecole des métiers de la santé et du social, Delémont

Ecole des métiers de la santé et du social, Delémont

Ecole des métiers de la santé et du social, Delémont

Ecole des métiers de la santé et du social, Delémont

Ecole des métiers de la santé et du social, Delémont



STALDER Dorine, Delémont  
 SUAREZ PRECEDO Jennifer, Porrentruy  
 SYLVESTRE Mariefrantz, Delémont  
 VEYA Nadia, Delémont  
 VOIROL Noémie, Moutier  
 WOLFER Jessica, Vendlincourt

Ecole des métiers de la santé et du social, Delémont  
 Ecole des métiers de la santé et du social, Delémont  
 Ecole des métiers de la santé et du social, Delémont  
 Ecole des métiers de la santé et du social, Delémont  
 Ecole des métiers de la santé et du social, Delémont  
 Ecole des métiers de la santé et du social, Delémont

**Assistant-e médical-e**

AUBRY Pauline, Montfaucon  
 BARATELLI Jessica, Soyhières  
 CHRIST Céline, Bassecourt  
 GENILLOUD Aline, La Chau-de-Fonds  
 MÜLLER Maryline, Bourrignon  
 SANGSUE Laurie, Alle

D<sup>r</sup> Anker Nicolas, Saignelégier  
 D<sup>r</sup> Boubrahimi, Delémont  
 D<sup>r</sup> Fiori Fernando, Courtételle  
 Clinique Le Noirmont Société coopérative, Le Noirmont  
 D<sup>r</sup> Hug Markus, Delémont  
 D<sup>r</sup> Joël Berret, Alle

**Assistant-e socio-éducatif-ve CFC (généraliste)**

BAUME Laetitia, Les Breuleux  
 BORER Charlotte, Bassecourt  
 BRÄGGER-UMUTONI Alexandra, Delémont  
 CHAPPUIS Mélina, Delémont  
 COSTE Simon, Moutier  
 CRELIER Vannie, Porrentruy  
 CUENIN Marie, Porrentruy  
 DI MAIO Tekla, Porrentruy  
 GLAUS Laure, Porrentruy  
 JEANNERAT Carine, Montenol  
 KOHLER Rachel, Delémont  
 KOULMEY Maëlle, Courrendlin  
 LAURENT Joana, Delémont  
 LOPES Karel, Glovelier  
 LOVIS Cécile, Boécourt  
 MACQUAT Doris, Porrentruy  
 MONTAVON Océane, Glovelier  
 MORITZ Maude, Bassecourt  
 TARDENT Vincent, Les Genevez

Ecole des métiers de la santé et du social, Delémont  
 Ecole des métiers de la santé et du social, Delémont  
 Ecole des métiers de la santé et du social, Delémont  
 Ecole des métiers de la santé et du social, Delémont  
 Ecole des métiers de la santé et du social, Delémont  
 Ecole des métiers de la santé et du social, Delémont  
 Ecole des métiers de la santé et du social, Delémont  
 Ecole des métiers de la santé et du social, Delémont  
 Ecole des métiers de la santé et du social, Delémont  
 Ecole des métiers de la santé et du social, Delémont  
 Ecole des métiers de la santé et du social, Delémont  
 Ecole des métiers de la santé et du social, Delémont  
 Ecole des métiers de la santé et du social, Delémont  
 Ecole des métiers de la santé et du social, Delémont  
 Ecole des métiers de la santé et du social, Delémont  
 Ecole des métiers de la santé et du social, Delémont  
 Ecole des métiers de la santé et du social, Delémont  
 Ecole des métiers de la santé et du social, Delémont  
 Ecole des métiers de la santé et du social, Delémont  
 Ecole des métiers de la santé et du social, Delémont  
 Ecole des métiers de la santé et du social, Delémont

**Assistant-e socio-éducatif-ve (généraliste) – Validation des acquis**

BAUMGARTNER Chantal, Porrentruy

**Assistant-e socio-éducatif-ve (accompagnement des personnes handicapées) – Validation des acquis**

DURER-GERBER Jacqueline, Villars-sur-Fontenais  
 JANKETIC Ivana, Courtedoux  
 ODIET-GASSER Nelly, Courroux  
 VOISARD Carole, Fontenais

**Assistant-e socio-éducatif-ve (accompagnement des personnes âgées) – Validation des acquis**

PONCE Sophie, Porrentruy

**Automaticien-ne**

BORER Gaylor, Soyhières  
 CASARICO Luca, Mervelier  
 CHAPPUIS Luc, Develier  
 GAY DES COMBES Arnaud, Delémont  
 GIGANDET Simon, Courroux  
 HUMARD Julien, Delémont  
 RYTER Nils, Courrendlin  
 STADELMANN Marc, Courtételle  
 VOLPATO Maxime, Porrentruy  
 WITSCHI Christophe, Miécourt

VonRoll casting (pipesystems) sa, Choindez  
 Ecole des métiers techniques, Porrentruy  
 Ecole des métiers techniques, Porrentruy  
 Ecole des métiers techniques, Porrentruy  
 Ecole des métiers techniques, Porrentruy  
 Humard Automation S.A., Delémont  
 Ecole des métiers techniques, Porrentruy  
 Ecole des métiers techniques, Porrentruy  
 Ecole des métiers techniques, Porrentruy  
 Ecole des métiers techniques, Porrentruy

**Boucher-ère-charcutier-ère (commercialisation)**

KOTTELAT Ludivine, Bassecourt

Boucherie-charcuterie Marcel Kottelat, Bassecourt

**Boucher-ère-charcutier-ère (production)**

COURTET Sébastien, Bressaucourt  
 ROSSÉ Dante, Cœuve

Boucherie-charcuterie Au Fin Gourmet, Cornol  
 Boucherie-charcuterie Domon Philippe, Alle

**Boulangier-ère-pâtissier-ère**

CLERC Baptiste, Vicques  
 COMTE Marie, Miécourt

Boulangerie-pâtisserie Eric Aubry, Delémont  
 Boulangerie Bernhard Succ. M. et S. Hans, Fontenais

**Carreleur-euse**

BOURGNON Luc, Bassecourt  
 GEHRIG Jérémy, Courrendlin  
 GROSSERT Jonathan, Glovelier

Carreaux d'Art S.A., Bassecourt  
 Biette Philippe, Bure  
 L'As du Carreau S.à.r.l., Courtételle

**Carrossier-ère-peintre CFC**

BAJRAMI Shpend, Delémont  
 REBER Kevin, Porrentruy  
 REBETEZ Florian, Porrentruy

Carrosserie-peinture José Barth, Courroux  
 Garage de la Gare J. Montavon S.A., Porrentruy  
 Holding Willemin S.A., Delémont

**Carrossier-ère-tôlier-ère CFC**

DONZÉ Ariste, Le Noirmont  
 SCHNEITER Julien, Bonfol

Auto-Sport 3000 S.A., Saignelégier  
 Carrosserie Magic S.A., Delémont

**Charpentier-ère**

BÖGLI Benjamin, Courtételle  
 BONNET Igor, Alle  
 BOTTELLI Jim, Boncourt  
 CHOULAT Didier, Courtedoux  
 FROIDEVAUX Flavien, Le Noirmont  
 GERBER Steven, Mont-Tramelan  
 RAMSEYER Baptiste, Courtemaîche  
 THEUBET Benoît, Courgenay

Sébastien Jallon S.à.r.l., Courfaivre  
 Olibois S.A., Alle  
 Babey S.à.r.l., Boncourt  
 Article 32 OFPr  
 Yves Boillat S.A., Le Noirmont  
 Scierie La Gruère S.A., Saignelégier  
 Ramseyer Jean-Denis S.A., Courtemaîche  
 Batipro S.A., Cornol

**Coiffeur-euse CFC**

BADER Christelle, Courrendlin  
 CHOULAT Magali, Delémont  
 DE SLOOVERÉ Frédérique, Delémont  
 FLEURY Ludivine, Delémont  
 GUERRY Julie, Saint-Ursanne  
 JORAY Elodie, Pleigne  
 LESTON Dalenda, Porrentruy  
 RICHE Mélanie, Bure  
 SANGSUE Maurane, Alle  
 THAQI Mirjeta, Delémont  
 VEYA Delphine, Develier  
 VILLARD Tiffany, Alle

Salon de coiffure Caméléon, Delémont  
 Salon de coiffure La Griffes, Courtételle  
 Salon de coiffure Francis Flückiger, Delémont  
 Open Hair Coiffure, Bassecourt  
 Salon Vision, Porrentruy  
 Caract' Hair S.à.r.l., Delémont  
 Flash Coiffure – Cafiso Patricia, Porrentruy  
 Coiffure 111, Serda Nadège, Porrentruy  
 Fancy Hair Coiffure Christine Chariatte, Porrentruy  
 Coiffure Romain Flückiger, Delémont  
 Innova'tif S.à.r.l., Delémont  
 L'Hair de Sophie, Porrentruy

**Conducteur-trice de camion**

CATTIN Clément, Courroux

Georges Gobat S.A., Delémont

**Constructeur-trice**

GRIMAÎTRE Cyril, Réclère  
 MERTENAT Pierre-Emile, Delémont

Ateliers Busch S.A., Chevenez  
 Schaublin S.A., Delémont

**Constructeur-trice d'appareils industriels**

FRELÉCHOX Olivier, Vermes  
 VULTIER Emilien, Pleigne

SAFED Suisse S.A., Delémont  
 Delmet S.A., Delémont

**Constructeur-trice d'éléments préfabriqués**

RASHOEV Muraz, Delémont  
 TURBERG Damien, Movelier

Matériaux Sabag S.A., Delémont  
 Matériaux Sabag S.A., Delémont

**Constructeur-trice de routes**

BUTILLON Matthieu, Le Noirmont  
 COUCHE Ricardo, Boécourt  
 DOBLER Mike, Movelier  
 FUCHS Stéphane, Courgenay  
 GINDRAT Guillaume, Pleujouse  
 GOFFINET Yannick, Boncourt  
 GRESSLY Thierry, Bassecourt  
 HILTBRUNNER Yann, Corban  
 PISSENNEM Quentin, Delémont  
 VANHOUTEGHEM Lucas, Alle

FMGC S.A., Le Noirmont  
 Albert Comment S.A., Courgenay  
 Parietti & Gindrat S.A., Porrentruy  
 Albert Comment S.A., Courgenay  
 Bangerter & Amstutz S.A., Lugnez  
 Joseph Courbat S.A., Boncourt  
 Colas Suisse S.A., Bassecourt  
 Georges Chételat S.A., Courroux  
 Germain Comte S.A., Delémont  
 François Donzé, Génie civil & Construction S.A., Courgenay

**Constructeur-trice métallique**

MOSER René, Vendlincourt  
 ROVELLI Mathieu, Boncourt  
 STRUCHEN Quentin, Vendlincourt  
 VOISARD Grégory, Alle

Crevoisier – Rérat S.A., Porrentruy  
 Jean-Louis Maître, Porrentruy  
 Gyger Didier, Courtedoux  
 Francis Dubey constructions métalliques S.A., Fontenais



**Electronicien-ne en multimédia**

STEULLET Frédéric, Corban

J.J. Lehmann, Courchavon

**Electropraticien-ne**

BILLINGER Jacky, Vicques

Emalka Tableaux S.à.r.l., Vicques

RACORDON Marie-Line, Porrentruy

Sedelec JU-JB, Saignelégier

**Employé-e de commerce**

AL-SUDANI Barzan, Delémont

République et Canton du Jura, Delémont

BAILLY Lara, Alle

M.R.P. S.A., Alle

BOUELE Fabien, Delémont

Banque Romande Valiant, Delémont

BUCHWALDER Joëlle, Bassecourt

Banque Raiffeisen, Delémont

CATELLANI Stéphanie, Glovelier

Hôpital du Jura, Porrentruy

CHAPUIS Bastien, Develier

Municipalité de Delémont, Delémont

CHÉTELAT Elodie, Montsevelier

Allianz Suisse Assurances, Delémont

CHOFFAT Pauline, Cœuve

République et Canton du Jura, Delémont

CHOULAT Marie, Cœuve

Caisse de pensions de la RCJU, Porrentruy

CRELIER Stéphanie, Develier

Rufi Optique S.A., Delémont

CUTTAT Jeanne, Porrentruy

Municipalité de Porrentruy, Porrentruy

DE BIASIO Gwendoline, Bourrignon

République et Canton du Jura, Delémont

DO CARMO RIBEIRO Kevin, Moutier

Crédit Suisse, Delémont

ERARD Aline, Courroux

République et Canton du Jura, Delémont

ERAY Caroline, Courtételle

Hôpital du Jura, Delémont

ETIENNE Ludivine, Courtemaîche

République et Canton du Jura, Saint-Ursanne

FARINE Kevin, Courrendlin

Administration communale, Courrendlin

FLÜCKIGER Manon, Cornol

République et Canton du Jura, Porrentruy

FLURY Jonathan, Delémont

Collectivité ecclésiastique cantonale  
catholique romaine, Delémont

FROIDEVAUX Emilie, Bassecourt

Administration communale, Cornol

FRUND-GERHARD Ute, Courfaivre

République et Canton du Jura, Delémont

GIRARD Déborah, Soyhières

Helvetia Assurances, Delémont

GROSSENBACHER Kévin, (F/Bartenheim)

Ateliers Busch S.A., Chevenez

GYGAX Célien, Courtételle

Matériaux Sabag S.A., Delémont

IEZZI Fabrice, Fontenais

République et Canton du Jura, Porrentruy

JOLIDON Marie, Saint-Brais

AJAM, Delémont

JUILLERAT Noémie, Delémont

République et Canton du Jura, Delémont

LAGO Myriam, Courroux

Municipalité de Delémont, Delémont

LEUENBERGER Tanya, Movelier

CLA S.A., Clinical Laboratory Automation, Delémont

LINDER Milena, Ederswiler

Centre Faivre Energie, Henri Faivre S.A., Delémont

LOBSIGER Jérémie, Delémont

UBS S.A., Delémont

LOVIS Jenny, Moutier

Crédit Suisse, Delémont

LOVIS Marion, Boécourt

BKW FMB Energie S.A., Delémont

MAILLAT Alizée, Cœuve

Zurich Assurances, Porrentruy

MAÎTRE Céline, Epiquerez

M<sup>es</sup> H. et M. Piquerez, Porrentruy

MAÎTRE Patrick, Epiquerez

La Mobilière Assurances, Porrentruy

MATOS TEIXEIRA Evange, Le Locle

Société des Montres Paul Picot S.A., Le Noirmont

MAURER Fanny, Courtételle

République et Canton du Jura, Courtételle

MOSSER Damien, Vendlincourt

République et Canton du Jura, Porrentruy

OPPLIGER Grégory, Courroux

La Mobilière Assurances, Delémont

OSDAUTAJ Safete, Bassecourt

Collège Saint-Charles, Porrentruy

RAEBER Tiana, Cœuve

ORC S.A., Porrentruy

RENGGLI Meret Lisa, Soulce

A. Berger &amp; Co, Delémont

RIBEAUD Quentin, Bonfol

République et Canton du Jura, Porrentruy

RICHARD Lysiane, Fregécourt

République et Canton du Jura, Porrentruy

ROGOVA Flanza, Porrentruy

République et Canton du Jura, Porrentruy

SALOMON Madline, Cœuve

Bluesped Logistics S.à.r.l., Boncourt

SARRET Francis, Bassecourt

Manufacture Ruedin S.A., Bassecourt

SCHALLER Sandy, Mervelier

République et Canton du Jura, Delémont

SIDLER Laura, Vicques

Administration communale, Vicques

TSALA Faustine, Courgenay

Administration communale, Courgenay

TSCHIRREN Kevin, Develier

Garage Pierre Steulet S.A., Develier

TSCHIRREN Valentin, Saint-Ursanne

Résidence Les Cerisiers, Charmoille

TURBERG Caroline, Beurnevésin

M<sup>es</sup> C. et H. Freléchoux, notaires, Porrentruy

TURBERG Jérôme, Cœuve

Hôpital du Jura, Porrentruy

WAHLEN Sophie, Courroux

République et Canton du Jura, Delémont

ZAHND Céline, Porrentruy

AXA Winterthur Assurances, Delémont

ZWAHLEN Emmanuelle, Delémont

Automobiles Olivotti S.A., Delémont



**Employé-e en cuisine**

CLAES Adrien, (F/Pfetterhouse)  
SCHOENBETT Fallen, Sceut

Hôtel-Restaurant La Cigogne, Miécourt  
Café-Restaurant de la Poste, Saignelégier

**Employé-e en industrie laitière**

GEBEL Yan, Courtedoux

Société de laiterie/Fromagerie – Alimentation, Alle

**Ferblantier-ère**

CHÈVRE Alexandre, Delémont  
KAUFMANN Dominique, Pleigne

Michel Odiet S.à.r.l., Delémont  
Nicolas Charmillot S.à.r.l., Vicques

**Fleuriste**

GARBIEC Naïma, Courfaivre  
HUELIN Charlene, Le Noirmont

Au Mimosa, Delémont  
Le Muguet – Cattin Yvanie, Saignelégier

**Forestier-ère – bûcheron-ne (ancien règlement)**

MICHEL Jérémy, Porrentruy  
PAUPE Kevin, Courtételle

Triage forestier Réfouss, Porrentruy  
Guy Froidevaux, Le Noirmont

**Forestier-ère-bûcheron-ne CFC (nouvelle ordonnance)**

BROQUET Christian, Courchavon  
CRÉTIN Josse, Courroux  
STEEN Edward, Courtételle  
TRACHSEL Dave, Fahy  
VOISARD Nolan, Alle

Triage forestier Basse-Allaine, Boncourt  
Triage forestier du Raimeux, Vermes  
Triage forestier Rangiers-Sorne, Develier  
Foresterie Pidoux, Alle  
Entreprise forestière Gilles Chaignat, Charmoille

**Géomaticien-ne**

CATTIN Alexandre, Fahy  
COMMENT Richard, Chevenez  
HENRY Flavien, Lugnez

BTB – Bureau technique Brunner, Porrentruy  
Rolf Eschmann S.A., Courrendlin  
BTB – Bureau technique Brunner, Porrentruy

**Gestionnaire du commerce de détail**

BAKIR Gülay, Moutier  
BREGNARD Rosalie, Bonfol  
CAILLET Ophélie, Alle  
CARDICCHI Mélody, Mormont  
CHAPPUIS Jennifer, Saint-Ursanne  
CHOULAT Laure, Delémont  
COMIC Selma, Fontenais  
COMTE Julien, Miécourt  
CORAL Jessica, Accolant  
CRÉTIN Céline, Soulce  
DESSARZIN Mélody, Soyhières  
FORTE Jonathan, Bassecourt  
FRANGI Anna, Delémont  
GELIN Sarah, Courroux  
KNEUBÜHLER Yann, Glovelier  
LOPEZ Joana, Bassecourt  
LOVIAT Cindy, Porrentruy  
LUDER France-Claire, Courrendlin  
MARQUIS Noémie, Mervelier  
MERONI Julien, Soyhières  
NGONO Elisabeth, Delémont  
QUELOZ Mélanie, Delémont  
RIBEAUD Tiffany, Cornol  
SMAJLAJ Jetesa, Le Noirmont  
SOUOMY Franck, Delémont  
SUTTERLET Emilie, Alle  
TATTI Candice, Mervelier  
THEURILLAT Kevin, Courrendlin  
URFER Thomas, Les Breuleux  
VALLAT Célia, Porrentruy  
VALLAT Elsa, Beurnevésin  
WEISS Déborah, Charmoille

Alimentation Proxi, Aimé Rossé, Courtételle  
Denner Satellite, Bonfol  
La Poste Suisse, Porrentruy  
Discount Bellevue Chez Marie-Paule, Porrentruy  
Pharmacie Sun Store S.A., Delémont  
Charles Vögele Mode S.A., Delémont  
Librairie Page d'encre S.A., Delémont  
Super Centre Coop Ajoie, Porrentruy  
Marché Migros, Porrentruy  
MikaZoo S.à.r.l. Animalerie, Courrendlin  
TopTen Sport Intersport, Delémont  
Super Centre Coop, Delémont  
La Poste Suisse, Porrentruy  
Boucherie Paupe S.à.r.l., Courroux  
Coop Supermarché, Saignelégier  
Laiterie-Alimentation Famille Erard, Bassecourt  
Coop Supermarché, Saignelégier  
Groupe Magro S.A. Hypermarché Casino, Courrendlin  
Lollipop, Delémont  
Jumbo Markt AG, Delémont  
Alimentation Proxi Aimé Rossé, Courtételle  
Amavita Pharmacie GaleniCare S.A., Delémont  
Boutique l'Inattendu, Porrentruy  
Expert Télémontagne S.A., Saignelégier  
TopTen Sport Intersport, Delémont  
Marché Migros, Porrentruy  
M Parc, Delémont  
Hasler + Co S.A., Delémont  
Article 32 OFPr  
C & A Mode, Bassecourt  
Boutique d'Equitation Au Pas de Deux, Delémont  
Super Centre Coop Ajoie, Porrentruy

**Gestionnaire en logistique – Validation des acquis**

ALOE Claudio, Gorgier  
BAUME Jean-Marc, Le Noirmont  
BERLINCOURT Nathalie, Bienne  
BLANC Michel, Travers  
CORPATAUX Patrick, Sonceboz  
DOMONT Pascal, Damvant

DUBOIS John, Lamboing  
 FRAYNE Nicolas, Bôle  
 GIGANDET Patrice, Courroux  
 GÖRISCH Steeve, Rolle  
 GOUDRON Jean, Saignelégier  
 GUÉNIAT Christophe, Bâle  
 KUMMER Jean-Pierre, Colombier  
 MISCHLER Stephan, Saint-Aubin-Sauges  
 MONNIN David, Nidau  
 NEGRO Fabio, Saint-Aubin-Sauges  
 ORLANDO Sergio, Saules  
 PRONGUÉ Gabriel, Buix  
 ROSSEL Michel, Ponts-de-Martel  
 SAHLI Fabrice, Villars-Burquin  
 SALOMON Thierry, Neuchâtel  
 SAUNIER Thierry, Grenchen  
 STRICKER David, Neuchâtel  
 THEURILLAT Christophe, Ocourt  
 TORTI Vincent, Nidau  
 ZENGER David, Le Landeron

#### **Horloger-ère dans le domaine professionnel du rhabillage**

AUBRY Michaël, Bressaucourt	Ecole des métiers techniques, Porrentruy
CAMENZIND Anaïs, Develier	Ecole des métiers techniques, Porrentruy
CHOULAT Quentin, Courtemaîche	Ecole des métiers techniques, Porrentruy
CUENOT Emmanuel, Courfaivre	Ecole des métiers techniques, Porrentruy
FRÉSARD Philippe, Muriaux	Ecole des métiers techniques, Porrentruy
GIGON Lucien, Courrendlin	Ecole des métiers techniques, Porrentruy
PELLETIER Christophe, La Chaux-de-Fonds	Fabrique d'horlogerie Novi S.A., Les Genevez
SCHNEIDER Quentin, Soyhières	Ecole des métiers techniques, Porrentruy
SCHWAB Julien, Courrendlin	Ecole des métiers techniques, Porrentruy
VUILLE Marion, Bassecourt	Ecole des métiers techniques, Porrentruy

#### **Horloger-ère praticien-ne**

FREY Loïc, Alle	Ecole des métiers techniques, Porrentruy
FROSSARD Patrick, Les Pommerats	Maurice Lacroix S.A., Saignelégier
MIGY Noémie, Cœuve	Ecole des métiers techniques, Porrentruy
RABOUD Muriel, Courroux	Ecole des métiers techniques, Porrentruy

#### **Horticulteur-trice (floriculture)**

JACQUEMAI Tiffany, Courrendlin	République et Canton du Jura, Porrentruy
PAUMIER Anthony, Delémont	Fondation rurale interjurassienne, Courtételle
WITTMER Jennifer, Rebeuvelier	Horticulteur Imhof Claude, Bassecourt
ZÜRCHER Marion, Courtedoux	Jean-François Spitznagel Horticulteur-Fleuriste, Porrentruy

#### **Horticulteur-trice (paysagisme)**

CANZANELLA Milowan, Delémont	Fabrice Theurillat S.à.r.l., Courrendlin
FLURI Quentin, Delémont	Helchit André, Vicques
LOVIS Simon, Lajoux	Rohr Christian, Montignez
MÉRILLAT Régis, Moutier	Bron Jean-Michel, Montsevelier
RIBEAUD Bryan, Cornol	La Pépinière d'Ajoie, Ribeaud Jean-Pierre, Cœuve
TSCHUDI Benjamin, Le Bémont	La Pépinière d'Ajoie, Ribeaud Jean-Pierre, Cœuve

#### **Informaticien-ne (généraliste)**

BOIL Maxime, Porrentruy	Ecole des métiers techniques, Porrentruy
BRAHIER Hugues, Lajoux	Hôpital du Jura – Site de Porrentruy, Porrentruy
BURRI Julien, Porrentruy	Ecole des métiers techniques, Porrentruy
CATTIN Joël, Delémont	SAFED Suisse S.A., Delémont
EICHER Nicolas, Rebeuvelier	Ecole des métiers techniques, Porrentruy
GIGON Lucas, Courrendlin	Ecole des métiers techniques, Porrentruy
KURY Nicolas, Courchapoix	Ecole des métiers techniques, Porrentruy
LAVILLE Jules, Boncourt	Ecole des métiers techniques, Porrentruy
MAÎTRE Fabien, Delémont	Ecole des métiers techniques, Porrentruy
MATTHEY Vincent, Delémont	Ecole des métiers techniques, Porrentruy
MOUZO Sebastián, Delémont	Ecole des métiers techniques, Porrentruy
RODRIGUES Jonas, Chevenez	Ecole des métiers techniques, Porrentruy

#### **Laborantin-e en biologie**

MONNERAT Alexia, Vicques	Hôpital du Jura – Site de Porrentruy, Porrentruy
--------------------------	--

**Laborantin-e en chimie**

MEYER Alexandra, Porrentruy  
RIBAUT Matthieu, Delémont

République et Canton du Jura, Delémont  
République et Canton du Jura, Delémont

**Logisticien-ne**

BARRAS Loïc, Fontenais  
BAUMGARTNER Jordan, Porrentruy  
BRON Jérémy, Vicques  
BURRI Théo, Delémont  
DEL TORCHIO Aurélie Jacqueline, Chevenez  
FOUCHER Christelle, La Chaux-de-Fonds  
HOULMANN Manon, Saint-Ursanne  
JAUNET Henri, Courtételle  
LE CLAIR Bruno, Werentzhouse  
LOBSIGER Clémence Fabienne, Courfaivre  
RIAT Vivien, Chevenez  
ZOLA Jimmy, Porrentruy

Article 32 OFFr  
British American Tobacco Switzerland S.A., Boncourt  
Matériaux Sabag S.A., Delémont  
La Poste Suisse Postlogistics, Delémont  
La Poste Suisse PostMail, Porrentruy  
Login formation professionnelle, Lausanne  
Hôpital du Jura – Site de Porrentruy, Porrentruy  
Fabrique de couteaux Wenger S.A., Delémont  
Artibois S.A., Alle  
La Poste Suisse PostMail, Delémont  
Ateliers Busch S.A., Chevenez  
British American Tobacco Switzerland S.A., Boncourt

**Maçon-ne (bâtiment)**

BAPST Jérémy, Vicques  
BLANCO Jonathan, Develier  
CHARMILLOT Vincent, Les Genevez  
FRÉSARD Yann, Saignelégier  
FROTÉ Randy, Courgenay  
GORRARA Arnaud, Delémont  
LEPORE Bruno, Grand-Charmont – F  
MAILLARD Irénée, Cornol  
MISCHLER Mathias, Cornol  
SALOMON Meven, Porrentruy  
SCHAFFTER Mathieu, Montfaucon  
SCHMIDT Bryan, Courroux  
SCHRECK Jérôme, Glovelier  
VARÉ Thierry, Montignez

De Sousa Agostinho S.à.r.l., Bassecourt  
Alvarelos José, Develier  
Cédric Negri, Les Genevez  
André Chaignat & Fils S.A., Saignelégier  
G. Chavanne S.à.r.l., Grandfontaine  
Les Fils de Marc Joliat S.A., Courtételle  
Article 32 OFFr  
Dominique Meyer, Courchavon  
Greppin Construction S.à.r.l., Alle  
Greppin Construction S.à.r.l., Alle  
André Chaignat & Fils S.A., Saignelégier  
Berdat Daniel, Courroux  
André Chaignat & Fils S.A., Saignelégier  
Lachat Damien, Boncourt

**Mécanicien-ne d'automobiles (automobiles légères)**

BASSANG Aurélien, Le Noirmont  
CHOULAT Michaël, Courtemaîche  
CORPATAUX Hervé, Courgenay  
DELLA DUCATA Vincent, Delémont  
GIRARD Fabrice, Courfaivre  
HUBSCH Mathieu, Porrentruy  
JEANNERAT Grégory, Glovelier  
PAUPE Damien, Saignelégier  
SCHLÜCHTER Luca, Delémont  
VALLAT Jérémy, Bure  
VON KAENEL Sébastien, Les Bois

Garage Rio Mercier André, Le Noirmont  
Garage de la Grande Tour S.A., Porrentruy  
Garage Walter Schumacher S.à.r.l., Porrentruy  
Holding Willemin S.A., Delémont  
Garage du Pré Toré René Geiser, Courtételle  
Garage de la Gare J. Montavon S.A., Porrentruy  
Garage du Tabeillon Marcel Montavon S.A., Glovelier  
Garage du Bémont S.A. François Beuret, Saignelégier  
RM Autos S.A., Delémont  
Garage du Rallye Cornol S.A., Cornol  
Froidevaux S.à.r.l., Le Cerneux-Veusil

**Mécanicien-ne en machines agricoles**

FRIDEZ Steve, Bure  
MEIER Gilles, Undervelier  
ROY Joseph, Courgenay  
SAUSER Raphaël, Cerneux-Veusil

Ernest Roth Equipements S.A., Porrentruy  
Umatec – fenaco, Delémont  
Umatec Jura, Alle  
Fleury & Bessire S.A., Courcelon

**Mécanicien-ne en machines de chantier**

MEUSY Julien, Porrentruy

Lachat S.A., Asuel

**Mécanicien-ne en maintenance d'automobiles – Véhicules légers**

ADAM Olivier, Porrentruy  
BARATTI Anthony, Bassecourt  
BROQUET Nicolas, Courchavon  
DESBOEUF Nathanaël, Saint-Ursanne  
DI PASQUALE Tony, Bassecourt  
HAMIDOU Antoine, Courfaivre  
KRAUSE Jimmy, Undervelier  
MAHLER Anthony, Courfaivre  
MITTEMPERGER Anouck, Châtillon  
NICOLET-DIT-FÉLIX Patrick, Porrentruy  
RAFFERMATI Dario, Vicques  
ROY Jérôme, Saint-Ursanne  
SCHAFFTER Kim, Court  
VUILLEUMIER Fabien, Saignelégier  
WILLEMEN Albert, Delémont

Garage-Carosserie Autos GT S.A., Porrentruy  
Garage «Le Pommier» M. Fabio Baratti, Bassecourt  
Garage Julien Piccina S.à.r.l., Courchavon  
Garage de la Gare J. Montavon S.A., Porrentruy  
Carrosserie Sporting L. Donato S.A., Delémont  
Holding Willemin S.A., Delémont  
Thal Garage Develier S.A., Develier  
Garage Rais S.A., Delémont  
Maurice Montavon S.A., Develier  
Garage Gonzalez Juan, Courrendlin  
Garage Automobiles Olivotti S.A., Porrentruy  
Garage du Doubs Jean-Pierre Buchwalder, Saint-Ursanne  
Maurice Montavon S.A., Develier  
Garage Erard S.A., Saignelégier  
Garage Saint-Christophe S.A., Develier

**Mécanicien-ne en maintenance d'automobiles – Véhicules utilitaires**

MERCIER Emilien, Saucy

Pierre Steulet S.A., Develier

**Mécapraticien-ne (A – fabrication mécanique)**

ALLIMANN Pierre, Bassecourt

BEELER Yannick, Bassecourt

CACCIN Julien, Bassecourt

CHRISTE Théo, Le Noirmont

Biwi S.A., Glovelier

Ecole des métiers techniques, Porrentruy

Condor-FAST S.A. Aerospace Technologies, Courfaivre

Tenax S.A., Les Breuleux

**Mécapraticien-ne (C – Découpage)**

FABBRICATORE Kevin, Courroux

KADRIU Naim, Delémont

A. Berger &amp; Co, Delémont

Cyberis S.A., Bassecourt

**Mécapraticien-ne (D – Technique de montage)**

ERZER Raphaël, Mervelier

SAFED Suisse S.A., Delémont

**Menuisier-ère**

AESCHLIMANN Yann, Les Breuleux

CORTAT Michaël, Courgenay

GUENAT Gabriel, Courtedoux

GURY Gaétan, Beurnevésin

MARQUIS Jérémy, Courtételle

MEI Kilian, Vicques

REVERCHON Lucas, Bassecourt

SAUTEBIN Guillaume, Courgenay

SCHAFFNER Ivan, Develier

SCHEURER John, Boécourt

TAILLARD Johan, Saignelégier

VALLAT Noé, Bure

VEYA Marc, Lajoux

Menuiserie Boillat S.à.r.l., Le Noirmont

Menuiserie générale Denis Froté, Miécourt

Menuiserie générale

Thiévent &amp; Gerber S.A., Courtedoux

Menuiserie du Tillot Philippe

et Roland Choulat, Saint-Ursanne

Menuiserie de la Vallée

J.-C. &amp; M. Frésard S.A., Delémont

Menuiserie Jean Möri, Vicques

Menuiserie Docourt + Renaud S.A., Delémont

Menuiserie Docourt + Renaud S.A., Delémont

Menuiserie-Ebénisterie Martin Gigon S.à.r.l., Vicques

Menuiserie Nouvelle Monin S.A., Glovelier

Menuiserie-Ebénisterie Chaignat S.A., Saignelégier

Menuiserie générale Lieval S.A., Courchavon

Menuiserie Jean Frund, Courchapoix

**Micromécanicien-ne**

BEURET Sébastien, Bressaucourt

FLURY Quentin, Vicques

GRIESSEN Ghislain, Porrentruy

QUELOZ Anthony, Courroux

Ecole des métiers techniques, Porrentruy

Ecole des métiers techniques, Porrentruy

Ecole des métiers techniques, Porrentruy

Ecole des métiers techniques, Porrentruy

**Monteur-euse-électricien-ne**

BARTH Loïc, Le Noirmont

BERNASCONI Jérémy, Courtételle

CORBAT Romain, Porrentruy

DE SANTA Grégory, Séprais

DUBOIS Grégory, Le Bémont

METTHEZ Jacques, Le Noirmont

PETIGNAT Romain, Courgenay

ROY Célien, Pleigne

Inelectro S.A., Porrentruy

René Bouduban &amp; Fils S.A., Delémont

Hubert Jolissaint S.A., Porrentruy

Electricité Tabourat S.A., Bassecourt

Sedelec JU-JB, Saignelégier

Christian Aubry S.A., Saignelégier

Electricité Tabourat S.A., Bassecourt

Roy Marcel, Pleigne

**Monteur-euse en chauffage**

ABREU DA SILVA Samuel, Courtedoux

LACHAT Joan, Vicques

PETIGNAT Ludovic, Alle

SIEGENTHALER Marc, Courgenay

TURBERG Yannick, Bure

ZBINDEN Nathanaël, Porrentruy

Entreprise du Gaz S.A., Porrentruy

Sanit &amp; Bilat Fils S.A., Vicques

Entreprise du Gaz S.A., Porrentruy

Gérard Rohrer S.A., Alle

Serge Chapuis, Grandfontaine

Entreprise du Gaz S.A., Porrentruy

**Monteur-euse sanitaire**

BÉLET Jérôme, Montignez

CAILLET Sébastien, Delémont

DESBOEUF Daniel, Alle

FLEURY Yann, Courtételle

GUENAT Fabien, Courtedoux

ORIENT Simon, Vicques

PLOMB Quentin, Cœuve

SCHALLER David, Courroux

Althaus Hervé S.à.r.l., Buix

Bulloni Gabriel, Delémont

Entreprise du Gaz S.A., Porrentruy

Gérard Chalverat S.A., Delémont

Entreprise du Gaz S.A., Porrentruy

Sanit &amp; Bilat Fils S.A., Vicques

Althaus Hervé S.à.r.l., Buix

Schaller Olivier S.à.r.l., Rebeuvelier

**Nettoyeur-euse en bâtiment**

AEBISCHER Bastien, Boécourt

Top-Net Vico Antonio, Porrentruy



**Opticien-ne**

BEURET Manon, Soyhières  
CHARMILLOT Anaïs, Rebeuvelier

Optic 2000 Marquis Vincent, Delémont  
Rufi Optique S.A., Delémont

**Pâtissier-ère-confiseur-euse**

BAJRAMI Shpresa, Delémont

Confiserie Werth Christine  
& Roger Veya-Werth, Delémont  
Boulangerie-confiserie Jubin, Courfaivre  
Confiserie Werth Christine  
& Roger Veya-Werth, Delémont  
Boulangerie-Confiserie du Moulin, Delémont

BORRUAT Gilles, Boncourt  
FIORELLO Audrey, Delémont

STEULET Fabien, Courtételle

**Peintre en bâtiments**

GIRARD Kévin, Cornol  
HIRT Jonathan, Tavannes  
NOIRAT Alan, Porrentruy  
STADELMANN David, Courroux

Entreprise Romano, Courgenay  
André Leuba, Delémont  
Serge Riat S.A., Porrentruy  
Thierry Chappuis S.à.r.l., Delémont

**Polisseur-euse**

BAZILE Christopher, Bonfol  
DRESHAJ Luan, Courgenay  
FARINE Quentin, Porrentruy  
HAAS Jérôme, Cornol  
SCIASCIA David, Bassecourt  
VOISARD Billy, Fontenais

Termiboîtes S.A., Courtemaîche  
Joseph Bonvallat S.A., Porrentruy  
Termiboîtes S.A., Courtemaîche  
Roger Haas S.A., Cornol  
Sciascia Rosario, Bassecourt  
M. Theurillat S.A., Courtemaîche

**Polygraphe**

GAUCHAT Romain, Lamboing

Imprimerie Le Franc-Montagnard S.A., Saignelégier

**Polygraphe – Production de médias**

JAQUENOUD Yoan, Delémont

Pressor S.A., Delémont

**Polymécanicien-ne**

BAUME Julien, Les Breuleux  
BRAICHET Imier, Porrentruy  
BURKHALTER David, Courrendlin  
CHRISTEN Samuel, Les Pommerats  
CREVOISIER Morgane, Lajoux  
DZELILI Redon, Tavannes  
FRANC Cyprien, Porrentruy  
GASSER François, Courrendlin  
GERBER Méric, Courtedoux  
GUENAT Angélique, Pleigne  
HALILAJ Riza, Develier  
HEINIGER Nicolas, Porrentruy  
HILTBRUNNER Michael, Vicques  
JUILLERAT Gaylor, Cœuve  
MARQUIS Estébane, Bassecourt  
MEUSY Matthieu, Boncourt  
MOINE Fabrice, Bressaucourt  
OSDAUTAJ Kreshnik, Delémont  
ROBERTO Ilario, Tramelan  
SURMONT Yannick, Bassecourt  
TROUILLAT François, Cœuve  
UNCUCAN Ali, Delémont  
VERMEILLE Jérémy, Le Bémont  
VETTESE Loris, Les Breuleux

Biwi S.A., Glovelier  
Sphinx Outils S.A., Porrentruy  
Schaublin S.A., Delémont  
Crevoisier S.A., Les Genevez  
Métafil-laGirolle S.A., Lajoux  
Orolux S.A., Le Noirmont  
Louis Lang S.A., Porrentruy  
Décovi S.A., Vicques  
Recomatic S.A., Courtedoux  
Décovi S.A., Vicques  
Schaublin S.A., Delémont  
Recomatic S.A., Courtedoux  
VonRoll casting (pipesystems) sa, Choindez  
Louis Lang S.A., Porrentruy  
Preci-Dip S.A., Delémont  
British American Tobacco Switzerland S.A., Boncourt  
Ateliers Busch S.A., Chevenez  
Wenger S.A., Delémont  
Vogatec S.à.r.l., Lajoux  
H. Schaller S.A., Bassecourt  
Ateliers Busch S.A., Chevenez  
VonRoll casting (rondez) sa, Delémont  
Pibor Iso S.A., Glovelier  
Donzé-Baume, Branch of Richemont  
International S.A., Les Breuleux  
Crevoisier S.A., Les Genevez  
Orolux S.A., Le Noirmont

VOIROL François, Les Genevez  
WILLEMIN Thibaud, Les Breuleux

**Poseur de revêtements de sols (parquets)**

KURMEHAJ Dardan, Delémont

Zoppé Parquets S.à.r.l. Parqueteur, Delémont

**Poseur de revêtements de sols (textiles et résilients)**

BOILLAT Loïs, Les Breuleux

La Chaumine S.A., Saignelégier

**Projeteur en technique du bâtiment – Ventilation**

GIRARDIN Arnaud, Rossemaison

Climagel S.A., Delémont

**Ramoneur-euse**

CHARMILLOT Brice, Vicques

Queloz Georges, maître-ramoneur, Courrendlin



**Maturité professionnelle technique – Système additionnel**

AUBRY Alexandre, Alle  
 BERNARD Julien, Cœuve  
 BOECKLÉ Michael, Delémont  
 BRAIT Anaïs, Courrendlin  
 BURRI Julien, Porrentruy  
 CHEVILLAT Maxime, Courfaivre  
 CHOULAT Quentin, Courtemaîche  
 DESBOEUFS Olivier, Porrentruy  
 EGGENSCHWILER Loïc, Rebeuvelier  
 EHRBAR Jérémie, Courrendlin  
 FLUECKIGER Bastien, Cornol  
 FLURY Nicolas, Delémont  
 FRUND Manuel, Porrentruy  
 KOTTELAT Frédéric, Mervelier  
 KURY Nicolas, Courchapoix  
 MARCHIANI Yoann, Courfaivre  
 MENOZZI Marc, Courroux  
 MOREL Corentin, Soyhières  
 RAIS Bastien, Delémont  
 REBETEZ Yves, Damphreux  
 SEEGER Claude, Develier  
 TOTH Sébastien, Delémont  
 ZUBER Michaël, Porrentruy

**Maturité professionnelle technique – Système intégré**

BODER Nathan, Orvin  
 BORER Gaylor, Soyhières  
 BURKHALTER David, Courrendlin  
 BUSCHLEN Jonas, Vicques  
 CREVOISIER Morgane, Lajoux  
 DUBOIS Grégory, Le Bémont  
 HULMANN Valentin, Saulcy  
 KIPFER Steve, Bévillard  
 LEUENBERGER Thomas, Malleray  
 MARQUIS Estébane, Bassecourt  
 VETTESE Loris, Les Breuleux

VUILLE Fabien, Moutier

Bureau d'architecture Pierre Liechti, Bienne  
 VonRoll casting (pipesystems) S.A., Choindex  
 SCHAUBLIN S.A., Delémont  
 Bureau d'ingénieurs M. Jobin S.A., Delémont  
 Mécanique de précision Métafil-laGirolle S.A., Lajoux  
 Entreprise d'électricité Sedelec JU-JB, Saignelégier  
 République et Canton du Jura, Delémont  
 Geiser Philippe, Architecte ETS, Malleray  
 P.-A. Niederhäuser, Bureau d'ingénieur S.A., Bévillard  
 PRECI-DIP S.A., Delémont  
 Donzé-Baume, Branch of Richemont  
 International S.A., Les Breuleux  
 Chavanne Etienne, Arch. Dipl. EPFZ/SIA, Moutier

**FONDATION RURALE INTERJURASSIENNE, COURTEMELON****Agriculteur**

BADER Hervé, Saignelégier  
 CHAPPUIS Vincent, Develier  
 CHARIATTE Romain, Courrendlin  
 CHARMILLOT Vincent, Vermes  
 CHARMILLOT Yvan, Mervelier  
 FARINE Michel, Alle  
 FROIDEVAUX Dany, Saignelégier  
 FROIDEVAUX Thierry, Les Emibois  
 GIRARDIN Alain, Montmelon  
 GUERDAT Quentin, Saint-Brais  
 JOBIN Rémy, Les Bois  
 KÄSLIN Bruno, Undervelier  
 KLÖTZLI Jérôme, Miécourt  
 LACHAT Mathieu, Roche-d'Or  
 LAVILLE Julien, Chevenez  
 LÉCHENNE-Zuber Rachel, Courtételle  
 LOVIS Eugénie, Saulcy  
 MAILLARD Swen, Cornol  
 PARATTE Marcelin, Les Emibois  
 PFISTER Samuel, Pleigne  
 RIESEN Jonathan, Boncourt  
 RITTER Marc, Bourrignon  
 SCHÄRZ Raphaël, Les Bois  
 THEUBET Lionel, Fahy  
 VOILLAT Cédric, Damphreux  
 VOISARD Baptiste, Bressaucourt

**Gestionnaire en intendance**

AUBRY Maëlle, Delémont  
 BAUMGARTNER Sophie, Courrendlin  
 BIETTE Maude, Bure  
 CIFCI Aline, Bassecourt  
 DREIER Aurélie, Rocourt  
 ETIENNE Elsa, Alle  
 FROSSARD Aline, Bressaucourt  
 MANUSPROM Kanitha, Bassecourt  
 MONNERAT Céline, Pleigne  
 MONNERAT Ludivine, Montenol  
 MULLER Elodie, Les Breuleux  
 OBERLI Laetitia, Soubey  
 PEDRO Cristina, Bienne  
 RONDEZ Hasso Tote Agnès, Cornol  
 VALLAT Lucie, Bure  
 ZÜRCHER Turberg Germaine, Porrentruy  
 ZÜRCHER Stéphanie, Porrentruy

Fondation Rurale Interjurassienne, Courtételle  
 Foyer les Fontenattes, Boncourt  
 Centre Rencontres, Courfaivre  
 Home Claire-Fontaine, Bassecourt  
 Foyer Les Fontenattes, Boncourt  
 Home Le Genevrier, Courgenay  
 Crèche Les P'tits Musclés, Alle  
 Hôpital du Jura, Home La Promenade, Porrentruy  
 Hôpital du Jura, Site de Delémont, Porrentruy  
 Hôpital du Jura, Site de Porrentruy, Porrentruy  
 Résidence La Courtine, Lajoux  
 Hôpital du Jura, Site de Saignelégier, Saignelégier  
 Métairie La Combe-à-la-Biche, Le Cerneux-Veuil  
 Centre Saint-François, Delémont  
 Foyer de Porrentruy, Fondation Les Castors, Porrentruy  
 Article 32 OFPr  
 Home Claire-Fontaine, Bassecourt

# Je rénove mon bâtiment !

INFORMEZ-VOUS SUR LES POSSIBILITÉS DE SUBVENTIONS  
 ET LES DÉMARCHES À ENTREPRENDRE

**Programme****Accueil**

Pierre Brulhart, Conseiller municipal,  
 Chef du département de l'énergie et des  
 eaux à Delémont.

**Les subventions de la  
 Confédération et du Canton**

Présentation par Michel Frey,  
 responsable de l'efficacité énergétique au  
 service cantonal des transports et de  
 l'énergie.

La Confédération propose depuis 2010, au travers du  
 programme bâtiments, des subventions pour  
 l'assainissement. Les cantons et parfois les  
 communes renforcent cette offre. Un tour d'horizon  
 vous sera présenté.

**Tout savoir pour bien rénover !**

Maurice Grünig, délégué à l'Energie de la  
 Ville de la Chaux-de-Fonds.

Vulgarisateur hors norme, il donnera des informations  
 indispensables pour bien mener un projet de  
 rénovation, par où commencer et quelles sont les  
 erreurs à ne pas commettre.

**Questions du public**

Apéritif organisé par la  
 municipalité de Delémont

**En un clin d'œil**

Où ?	Delémont Salle St-Georges
Quand ?	Lundi 4 avril
Heure ?	de 19h00 à 20h30
Coût ?	L'entrée est gratuite et ouverte à toutes et tous



**Michel Hirtzlin**

Chef des services industriels

Tél : 032 421 92 00

E-mail : [si.admin@delemont.ch](mailto:si.admin@delemont.ch)

Cette conférence est proposée par le Réseau des Villes de  
 l'Arc jurassien dans le cadre de son programme d'actions  
 vers une société à 2000 watts auquel notre commune  
 participe. Ce programme est soutenu par les cantons de  
 Berne, Jura et Neuchâtel ainsi que par la Confédération,  
 dans le cadre de la Nouvelle Politique Régionale.

La conférence est organisée en collaboration avec le  
 Service cantonal des transports et de l'énergie.



## Publications des autorités communales et bourgeoises

### Les Bois

#### Demande de patente de restaurant

(Article 34 de la loi sur les auberges)

Requérant: M. Jean-Claude Wenk, Biaufond 11, 2336 Les Bois.

Objet: Ouverture d'un établissement de restauration « Maison-Biaufond ».

Les oppositions, dûment signées et motivées, devront parvenir au Secrétariat communal dans le délai de 30 jours dès la date de la présente parution.

Les Bois, le 28 mars 2011.

Secrétariat communal.

### Cœuve

#### Dépôt public de la mensuration officielle

##### Lots 2 et 3

Conformément à l'article 28 de l'ordonnance fédérale sur la mensuration officielle (OMO) du 18 novembre 1992, la commune de Cœuve dépose publiquement du 30 mars au 30 avril 2011 inclusivement, en vue de son approbation par le géomètre cantonal:

- les plans cadastraux N<sup>os</sup> 1 à 37;
- l'état descriptif des biens-fonds compris dans les lots.

Les documents cadastraux peuvent être consultés au Secrétariat communal de Cœuve.

Les oppositions éventuelles, faites par écrit et dûment motivées, sont à adresser sous lettre signature jusqu'au 30 avril 2011 inclusivement au Secrétariat communal, Milieu du Village 45, 2932 Cœuve.

Cœuve, le 25 mars 2011

Conseil communal.

### Montfaucon

#### Assemblée des ayants droit à la jouissance des pâturages

mercredi 13 avril 2011, à 20 h 15, à la salle paroissiale N° 3.

Ordre du jour:

1. Désignation des scrutateurs.
2. Procès-verbal de l'assemblée du 8 décembre 2010.
3. Comptes 2010.
4. Divers et imprévu.

Les éventuelles oppositions seront adressées durant le dépôt public, dûment motivées, au Secrétariat communal.

La présente publication fait office de convocation pour les ayants droit éventuellement oubliés.

La commission des pâturages.

Vos publications peuvent être envoyées  
par e-mail à l'adresse:

**journalofficiel@lepays.ch**

### Muriaux

#### Assemblée extraordinaire des ayants droit

(propriétaires de terres agricoles cultivées sises sur le territoire de Muriaux)

mardi 19 avril 2011, à 20 heures, à l'école des Emibois.

Ordre du jour:

1. Présentation par la Fondation rurale interjurassienne de l'état d'avancement du plan de gestion intégrée (PGL) du pâturage communal de Muriaux.
2. Approbation des principes qui permettront de mener à bien le PGL.
3. Suite du projet.

Muriaux, le 28 mars 2011.

Conseil communal.

### Le Noirmont

#### Assemblée communale extraordinaire

mercredi 13 avril 2011, à 20 heures, à l'aula des Espaces scolaires.

Ordre du jour:

1. Viabilisation du lotissement « La Fin des Esserts Chez la Denise »:
  - a) voter un crédit de Fr. 2000000.– pour le financement de la viabilisation de la première étape du nouveau lotissement ainsi qu'une grande partie de la viabilisation fondamentale; financement par emprunt, donner compétence au Conseil communal de contracter l'emprunt puis de le consolider;
  - b) donner compétence au Conseil communal de fixer le prix de vente du terrain et d'effectuer les transactions liées à la vente de ces parcelles.
2. Adoption de la modification du plan de zones « Parcelle N° 412 et une partie de la parcelle N° 3357 » en zone AAd à développer par plan spécial obligatoire dénommé « Sous la Velle II ».
3. Statuer sur une demande de naturalisation ordinaire en faveur de M<sup>me</sup> Patricia Marulier.
4. Information sur le dossier communal des éoliennes par le Conseil communal.
5. Prendre connaissance du décompte des travaux ci-dessous, approuver les dépassements et consolider les crédits en emprunts fermes pour les objets suivants:
  - a) agrandissement et rénovation de la station d'épuration (STEP);
  - b) H18 – part communale pour la réalisation d'un bassin de filtration des eaux;
  - c) viabilisation du lotissement Près du cimetière.

Le Noirmont, le 30 mars 2011.

Conseil communal.

### Porrentruy

#### Assemblée bourgeoise ordinaire

mercredi 27 avril 2011, à 20 h 15, à l'Hôtel de Ville

Ordre du jour:

1. Procès-verbal de l'assemblée bourgeoise du 14 décembre 2010.
2. Rapport du président du Conseil.
3. Comptes 2010.
4. Règlement d'organisation et d'administration: modification de l'article 36.
5. En vue de l'implantation de la seconde centrale de chauffe de Thermoréseau-Porrentruy S.A. au lieu-dit « Sur Roche de Mars »:

- a) approuver la cession d'une portion d'environ 4564 m<sup>2</sup> de la parcelle N° 1513 (forêt et chemin) en échange des parcelles N°s 1473 et 1476, d'une contenance totale de 13 160 m<sup>2</sup>, appartenant à la Municipalité de Porrentruy;
- b) accepter en nos forêts les mesures de protection de la nature et du paysage prévues en compensation du défrichement de la surface cédée;
- c) donner compétence au Conseil bourgeois pour régler les modalités de cet échange et de la convention y relative.

#### 6. Divers.

La modification du règlement mentionnée sous le point 4 est déposée publiquement 20 jours avant et 20 jours après l'assemblée bourgeoise au Secrétariat bourgeois, où il peut être consulté.

Les éventuelles oppositions seront adressées durant le dépôt public, dûment motivées, au Secrétariat bourgeois.

Porrentruy, le 23 mars 2011.

Conseil bourgeois.

### Porrentruy

#### Décision du Conseil de ville du 24 mars 2011

##### *Tractandum N° 15*

- A) Approbation d'un crédit de Fr. 600 000.–, à couvrir par voie d'emprunt, pour l'achat des parcelles N°s 3307 et 3308 d'une contenance totale de 12 083 m<sup>2</sup>, situées «En Roche de Mars», appartenant à la Société immobilière Valjoie S.A.;
- B) compétence est donnée au Conseil municipal pour vendre ces parcelles ou accorder un droit de superficie.

##### *Tractandum N° 16*

Approbation d'un crédit de Fr. 577 000.–, à prélever sur le fonds de réserve du SIS, pour la transformation et l'agrandissement du hangar des sapeurs-pompiers.

Les documents sur la base desquels le Conseil de ville s'est prononcé peuvent être consultés au Secrétariat municipal. Ces décisions sont soumises au référendum facultatif.

Délai pour l'envoi de la demande de référendum au Conseil municipal: jeudi 28 avril 2011.

Porrentruy, le 25 mars 2011.

Secrétariat municipal.

### Porrentruy

#### Entrée en vigueur du règlement concernant des modifications apportées au règlement d'organisation et d'administration

Les modifications du règlement communal susmentionné, adopté par le corps électoral de Porrentruy, le 28 novembre 2010, ont été approuvées par le Gouvernement le 8 mars 2011.

Réuni en séance du 23 mars 2011, le Conseil communal a décidé de fixer son entrée en vigueur immédiatement.

Le règlement, ainsi que la décision d'approbation, peuvent être consultés au Secrétariat municipal.

Conseil municipal.

### Rebeuvelier

#### Assemblée communale ordinaire

mercredi 27 avril 2011, à 20 heures, à la salle communale.

Ordre du jour:

1. Lecture du résumé du procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Prendre connaissance et approuver les comptes 2010, ainsi que les dépassements budgétaires.
3. Prendre connaissance du projet de réfection de la route de Vermes et voter le crédit nécessaire.
4. Prendre connaissance du projet d'aménagement de la Place Nord de l'Eglise et voter le crédit nécessaire.
5. Prendre connaissance et adopter le nouveau règlement communal sur les élections.
6. Divers et imprévu.

Le règlement mentionné sous chiffre 5 est déposé au Secrétariat communal, où il peut être consulté 20 jours avant et 20 jours après l'assemblée communale.

Les éventuelles oppositions seront adressées par écrit et dûment motivées, durant le dépôt public, au Secrétariat communal.

Immédiatement après l'assemblée communale:

#### Assemblée d'information

concernant la votation du 15 mai prochain sur la création du Syndicat d'agglomération de Delémont.

Conseil communal.

### Publications des autorités administratives ecclésiastiques

### Bonfol

#### Assemblée ordinaire de la commune ecclésiastique catholique-romaine

mercredi 27 avril 2011, à 20 heures, à la salle paroissiale.

Ordre du jour:

1. Procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Règlement d'organisation de la commune ecclésiastique, article 35, alinéa 3: suppression de la caution.
3. Prendre connaissance et approuver la convention entre la commune mixte de Bonfol et la commune ecclésiastique catholique-romaine de Bonfol.
4. Comptes 2010.
5. Divers.

Bonfol, le 22 mars 2011.

Secrétariat de la commune ecclésiastique.

### Fahy

#### Assemblée de la commune ecclésiastique catholique-romaine

jeudi 14 avril 2011, à 20 heures, à la salle paroissiale.

Ordre du jour:

1. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Présentation et approbation des comptes 2010.
3. Divers et imprévu.

Fahy, le 22 mars 2011.

Conseil de la commune ecclésiastique.

**Fontenais-Villars****Assemblée de la commune ecclésiastique catholique-romaine**

jeudi 7 avril 2011, à 20 h 15, à la salle paroissiale.

Ordre du jour:

1. Approuver et voter l'étude de rénovation de la Chapelle Sainte-Croix; donner compétence au Conseil pour se procurer les fonds nécessaires.
2. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière assemblée.
3. Présenter et approuver les comptes 2010.
4. Voter les dépassements.
5. Répartition du bénéfice.
6. Informations concernant le bâtiment de la cure.
7. Divers et imprévu.

Fontenais, le 22 mars 2011.

Conseil de la commune ecclésiastique.

**Saulcy****Assemblée de la commune ecclésiastique catholique-romaine**

lundi 11 avril 2011, à 20 h 15, à la salle communale.

Ordre du jour:

1. Désignation des scrutateurs.
2. Procès-verbal de la dernière assemblée.
3. Comptes 2010 et dépassements.
4. Divers et imprévu.

Saulcy, le 25 mars 2011.

Conseil de la commune ecclésiastique.

### Avis de construction

**Alle**

Requérants: Catherine et Daniel Créatin, Côte Champ Françon 42, 2942 Alle.

Projet: Construction d'un couvert à voiture + réduit, en annexe au bâtiment «Côte Champ Françon 42», sur la parcelle N° 3906 (surface 623 m<sup>2</sup>), sise au lieu-dit «Côte Champ Françon», zone d'habitation HAc (PS).

Dimensions principales: Longueur 7 m 50, largeur 3 m 50, hauteur 2 m 40.

Genre de construction: Murs extérieurs: bois; façades: lambrissage en bois blanc; couverture: charpente en bois avec étanchéité pour toit plat.

Dérogation requise: Article 58<sup>1</sup> OCAT (distance entre bâtiments).

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 29 avril 2011, au Secrétariat communal, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Les prétentions à compensation des charges qui n'ont pas été annoncées à l'autorité communale pendant le délai d'opposition sont périmées (article 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire et article 48 du décret concernant la procédure d'octroi du permis de construire).

Alle, le 25 mars 2011.

Secrétariat communal.

**Corban**

Requérants: Magali et Stéphane Erard, rue de Bellevie 10, 2822 Courroux; auteur du projet: Burri + Tschumi + Benoit S. à r.l., route de Bâle 10, 2805 Soyhières.

Projet: Construction d'une maison familiale (standard Minergie) et d'une annexe, comprenant un couvert pour deux voitures et un réduit, pompe à chaleur air-eau extérieure, sur la parcelle N° 1234 (surface 1248 m<sup>2</sup>), sise au lieu-dit «En Chaudron», zone HAb, secteur Chaudron.

Dimensions principales: Longueur 15 m 17, largeur 8 m 96, hauteur 6 m 07, hauteur totale 6 m 07; dimensions annexe: longueur 9 m 45, largeur 4 m 59, hauteur 3 m 18, hauteur totale 3 m 18.

Genre de construction: Habitation: murs extérieurs: briques, béton, isolation périphérique; façades: crépi blanc; couverture: toit plat gris; annexe: murs extérieurs: ossature bois; façades: lambrissage en bois, patiné (gris); couverture: étanchéité pailletée.

Dérogation requise: —.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 29 avril 2011, au Secrétariat communal, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Les prétentions à compensation des charges qui n'ont pas été annoncées à l'autorité communale pendant le délai d'opposition sont périmées (article 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire et article 48 du décret concernant la procédure d'octroi du permis de construire).

Corban, le 28 mars 2011.

Secrétariat communal.

**Courtételle**

Requérants: Isabelle et Vincent Prétôt, rue Saint-Germain 10, 2852 Courtételle.

Projet: Construction d'une maison familiale Minergie P, garage indépendant, pompe à chaleur à sonde géothermique, capteurs solaires thermiques (6,70 m<sup>2</sup>), sur la parcelle N° 1626 (surface 1002 m<sup>2</sup>), sise à la rue Abbé Grégoire Joliat, zone HA.

Dimensions principales: Longueur 13 m 92, largeur 11 m 42, hauteur 6 m 98, hauteur totale 8 m 37; garage: longueur 7 m, largeur 6 m 20, hauteur 3 m 60, hauteur totale 3 m 60.

Genre de construction: Murs extérieurs: briques, isolation périphérique; façades: crépissage de couleur blanc crème (rez), grise (sous-sol visible); couverture: tuiles TC de couleur anthracite.

Dérogation requise: —.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 30 avril 2011, au Secrétariat communal, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Les prétentions à compensation des charges qui n'ont pas été annoncées à l'autorité communale pendant le délai d'opposition sont périmées (article 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire et article 48 du décret concernant la procédure d'octroi du permis de construire).

Courtételle, le 25 mars 2011.

Secrétariat communal.

**Delémont**

Requérante: Municipalité de Delémont, Service UETP, route de Bâle 1, 2800 Delémont.

Projet: Aménagement d'un parking provisoire de 91 places de stationnement (surfaces gravillonnées) et pose d'un horodateur, sur la parcelle N° 2143 (surface 12595 m<sup>2</sup>), sise à la rue de l'Avenir, zone UA, zone d'utilité publique A.

Dimensions: Longueur 80 m, largeur 30 m.

Dérogation requise: —.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 29 avril 2011 inclusivement, au Secrétariat de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Les prétentions à compensation des charges qui n'ont pas été annoncées à l'autorité communale pendant le délai d'opposition sont périmées (article 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire et article 48 du décret concernant la procédure d'octroi du permis de construire).

Delémont, le 28 mars 2011.

Service de l'urbanisme et de l'environnement de la ville.

**Develier**

Requérant: Garage-Carosserie Maurice Montavon S.A., route de Delémont 41, 2802 Develier; auteur du projet: Laurent Membrez S.A., rue des Pêcheurs 1, 2800 Delémont.

Projet: Aménagement d'une place groisée pour le stationnement d'environ 80 voitures et pose de blocs d'enrochement, sur la parcelle N° 3031 (surface 4398 m<sup>2</sup>), sise à la route de Delémont, zone mixte.

Dimensions principales: Longueur 46 m, largeur 23 m.

Genre de construction: Groise et blocs d'enrochement.

Dérogation requise: —.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 29 avril 2011, au Secrétariat communal, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Les prétentions à compensation des charges qui n'ont pas été annoncées à l'autorité communale pendant le délai d'opposition sont périmées (article 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire et article 48 du décret concernant la procédure d'octroi du permis de construire).

Develier, le 25 mars 2011.

Secrétariat communal.

**Glovelier**

Requérants: Sylvie et Samuel Sanda, rue des Pesses 5, 2855 Glovelier; auteur du projet: MC Habitat S.à.r.l., route Principale 36, 2856 Boécourt.

Projet: Construction d'une maison familiale avec terrasse couverte et garage en annexe contiguë, sur la parcelle N° 2283 (surface 876 m<sup>2</sup>), sise à la rue de l'Avenir, zone d'habitation A-HA.

Dimensions principales: Habitation: longueur 17 m 93, largeur 13 m 04, hauteur 3 m 20, hauteur totale 4 m 80;

garage: longueur 6 m 50, largeur 3 m 89, hauteur 2 m 60, hauteur totale 2 m 60.

Genre de construction: Murs extérieurs: briques TC, isolation périphérique; façades: crépissage de couleur blanche; couverture: habitation: tuiles béton, de couleur grise; garage: toiture plate.

Dérogation requise: —.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 29 avril 2011, au Secrétariat communal, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Les prétentions à compensation des charges qui n'ont pas été annoncées à l'autorité communale pendant le délai d'opposition sont périmées (article 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire et article 48 du décret concernant la procédure d'octroi du permis de construire).

Glovelier, le 24 mars 2011.

Secrétariat communal.

**Glovelier**

Requérants: Line et Luc Aubry-Berdat, rue du Chapelat 16, 2855 Glovelier; auteur du projet: Daniel Berdat Constructions, rue du Raimeux 6, 2822 Courroux.

Projet: Construction d'une maison familiale avec terrasse couverte et couvert à voiture et vélos en annexe contiguë + pompe à chaleur extérieure, sur la parcelle N° 1845 (surface 855 m<sup>2</sup>), sise à la rue des Planchettes, plan spécial «Sur les Clos», secteur HAj.

Dimensions principales: Maison: longueur 12 m 50, largeur 12 m, hauteur 4 m 50, hauteur totale 6 m 90; terrasse: longueur 3 m 85, largeur 3 m 65, hauteur 2 m 85, hauteur totale 2 m 85; couvert: longueur 7 m 50, largeur 5 m, hauteur 2 m 85, hauteur totale 2 m 85.

Genre de construction: Murs extérieurs: briques TC, isolation périphérique; façades: crépissage de couleur blanc cassé; couverture: tuiles béton de couleur anthracite, panneaux solaires de 3 m<sup>2</sup> (habitation); toiture plate (terrasse); toiture plate (couvert).

Dérogation requise: —.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 29 avril 2011, au Secrétariat communal, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Les prétentions à compensation des charges qui n'ont pas été annoncées à l'autorité communale pendant le délai d'opposition sont périmées (article 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire et article 48 du décret concernant la procédure d'octroi du permis de construire).

Glovelier, le 24 mars 2011.

Secrétariat communal.

**Montfaucon**

Requérant: Frédéric Frésard, Les Peignières, 2362 Montfaucon; auteur du projet: Architect'Agri-Concept, Roger Oppliger, route des Fontaines 19, 2057 Villiers.

Projet: Déconstruction partielle (remise, abri et réduit) du bâtiment N° 81 (habitation, rural) + construction d'une stabulation libre pour bovins et chevaux et d'une



fosse à lisier + aménagement de deux SRPA, sur la parcelle N° 292 (surface 108733 m<sup>2</sup>), sise au lieu-dit «La Fuatte ébranchée», zone agricole, IFP 1008 Franches-Montagnes.

Dimensions principales: Longueur 31 m 84, largeur 24 m 55, hauteur 4 m 80, hauteur totale 7 m 70.

Genre de construction: Murs extérieurs: béton et ossature bois; façades: béton, bois, translucide, tôle thermolaquée en façade ouest, couleur brune; couverture: éternit plaques ondulées Ondapress, couleur rouge Korallit et plaques translucides.

L'article 97 LAgr du 29 avril 1998 et les articles 12 et 12a LPN sont applicables.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 30 avril 2011 inclusivement, au Secrétariat de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Les prétentions à compensation des charges qui n'ont pas été annoncées à l'autorité communale pendant le délai d'opposition sont périmées (article 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire et article 48 du décret concernant la procédure d'octroi du permis de construire).

Montfaucon, le 28 mars 2011.

Secrétariat communal.

### Vicques

Requérants: Maryline et Johan Spätig-Hulmann, route de Recolaine 10, 2824 Vicques; auteurs du projet: Jean-Marc et Alain Joliat, rue de l'Avenir 17, 2852 Courtételle.

Projet: Construction d'une maison familiale avec couvert à voitures et bûcher, terrasse couverte + pompe à chaleur à sonde géothermique, sur la parcelle N° 3343 (surface 755 m<sup>2</sup>), sise au lieu-dit «Pesse sur la Fenatte», zone HAf, plan spécial «Pesse sur la Fenatte».

Dimensions principales: Longueur 10 m 73, largeur 8 m 83, hauteur 5 m, hauteur totale 7 m 50; dimensions couvert/bûcher: longueur 7 m 40, largeur 6 m 06, hauteur 2 m 40, hauteur totale 2 m 40.

Genre de construction: Murs extérieurs: briques agglomération, isolation, briques TC; façades: crépi minéral blanc cassé; couverture: tuiles TC grises.

Dérogation requise: —.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 29 avril 2011, au Secrétariat communal, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Les prétentions à compensation des charges qui n'ont pas été annoncées à l'autorité communale pendant le délai d'opposition sont périmées (article 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire et article 48 du décret concernant la procédure d'octroi du permis de construire).

Vicques, le 28 mars 2011.

Secrétariat communal.

Dernier délai pour la remise des publications:

**Lundi, 12 heures, au plus tard**

## Mises au concours

### JURA RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA



Le Service de l'informatique met au concours un poste d'

## informaticien-ne spécialiste système

**Mission:** En tant que répondant-e des systèmes informatiques de la Division technique du Centre jurassien d'enseignement et de formation (CEJEF), vous y représentez le Service de l'informatique (SDI). Vous êtes en charge du support technique et coordonnez les activités y relatives. Vous installez, assistez et assurez la maintenance des systèmes: postes de travail, serveurs et réseaux locaux (LAN). Vous prenez en charge les incidents et problèmes, conseillez, formez et assistez les utilisateurs-trices. Vous travaillez en étroite collaboration avec les équipes du SDI.

**Exigences:** Ingénieur-e HES ou technicien en informatique, avec certification Microsoft MCSE, certification CCNA ou jugée équivalente en réseau informatique. Expérience confirmée d'au minimum 5 ans.

**Entrée en fonction:** A convenir.

**Lieu de travail:** Porrentruy, éventuellement Delémont selon les activités.

**Renseignements:** peuvent être obtenus auprès de M. Matthieu Lachat, chef du Service de l'informatique, téléphone 032 420 59 00.

Afin d'optimiser le traitement de votre offre de services, veuillez utiliser le formulaire de CV téléchargeable sur notre site [www.jura.ch/emplois](http://www.jura.ch/emplois). Vous pouvez également l'obtenir au Service des ressources humaines, téléphone 032 420 58 80. Tout autre document sera renvoyé à l'expéditeur avec le formulaire ad hoc à remplir.

Les candidatures doivent être adressées au Service du personnel de la République et Canton du Jura, rue du 24-Septembre 2, 2800 Delémont, avec la mention «Postulation Informaticien-ne spécialiste système», accompagnées des documents usuels, jusqu'au 16 avril 2011.

[www.jura.ch/emplois](http://www.jura.ch/emplois)

### JURA RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA



A la suite du départ du titulaire, l'Office de l'environnement met au concours le poste de

## responsable du domaine eaux et environnement

**Mission:** Le-La titulaire évoluera dans un environnement dynamique et varié et bénéficiera des avantages d'une petite structure pour mettre en valeur ses compétences.

Il-Elle dirigera et assumera la responsabilité des thématiques suivantes: protection de l'air, déchets, protection contre le bruit et le rayonnement non ionisant, assainissement, alimentation en eau potable, accidents majeurs, substances dangereuses, sites pollués, protection des eaux souterraines, rejets industriels et agricoles, qualités des eaux de surface et protection des sols.

Il-Elle accomplira les tâches techniques et administratives en matière de protection, d'utilisation et de qualité des eaux.

Il-Elle participera à la définition et à la mise en œuvre de la stratégie de l'Office.

**Exigences:** Ingénieur-e EPF en environnement ou Master en sciences naturelles ou formation jugée équivalente. Doctorat ou formation complémentaire dans le domaine de l'environnement, du management, de la gestion du personnel ou de la communication. Expérience de 5 à 10 années dans le domaine de la protection de l'environnement et de la conduite de projets.

Faculté d'identifier des priorités et d'adapter des processus, excellente communication et sens de l'organisation. Capacité de motiver une équipe de collaborateurs-trices (écoute/soutien) et maîtrise de la gestion de projets. Résistance au stress, à la surcharge de travail et aux situations de conflits ainsi que bonne sensibilité au contexte jurassien. Maîtrise de l'allemand indispensable ainsi que bonnes connaissances de l'anglais. Maîtrise des outils informatiques modernes.

**Entrée en fonction:** 1<sup>er</sup> juillet 2011.

**Lieu de travail:** Saint-Ursanne.

**Renseignements:** peuvent être obtenus auprès de M. Jacques Gerber, chef de l'Office de l'environnement, téléphone 032 420 48 02.

Afin d'optimiser le traitement de votre offre de services, veuillez utiliser le formulaire de CV téléchargeable sur notre site [www.jura.ch/emplois](http://www.jura.ch/emplois). Vous pouvez également l'obtenir au Service des ressources humaines, téléphone 032 420 58 80. Tout autre document sera renvoyé à l'expéditeur avec le formulaire ad hoc à remplir.

Les candidatures doivent être adressées au Service des ressources humaines de la République et Canton du Jura, rue du 24-Septembre 2, 2800 Delémont, avec la mention «Postulation Responsable Domaine Eaux et Environnement», accompagnées des documents usuels, jusqu'au 29 avril 2011.

[www.jura.ch/emplois](http://www.jura.ch/emplois)

## JURA CH RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA



Le Service des contributions, pour la Recette et Administration de district de Porrentruy, met au concours un poste d'

### agent-e administratif-ve

**Mission:** Assurer les encaissements des diverses créances de l'Etat; gérer les procédures contentieuses tels que poursuites, rachats d'actes de défaut de biens; tenir la comptabilité du service et gérer la caisse de la Recette; procéder à tous travaux administratifs liés l'activité de la Recette.

**Exigences:** CFC d'employé-e de commerce, complété idéalement par un diplôme d'économiste d'entreprise ou de comptable, ou formation jugée équivalente avec plusieurs années d'expérience dans le domaine comptable et du recouvrement de créances.

Bonnes connaissances de la fiscalité, de l'allemand et de l'informatique souhaitées.

**Entrée en fonction:** Dès que possible.

**Lieu de travail:** Porrentruy.

**Renseignements:** Peuvent être obtenus auprès de M. Pierre-Arnauld Fueg, chef du Service des contributions, téléphone 032 420 55 30 ou de M. Albert Theu-

rillat, chef de la Recette et Administration de district, Porrentruy, téléphone 032 420 32 72).

Afin d'optimiser le traitement de votre offre de services, veuillez utiliser le formulaire de CV téléchargeable sur notre site [www.jura.ch/emplois](http://www.jura.ch/emplois). Vous pouvez également l'obtenir au Service des ressources humaines, téléphone 032 420 58 80. Tout autre document sera renvoyé à l'expéditeur avec le formulaire ad hoc à remplir.

Les candidatures doivent être adressées au Service des ressources humaines de la République et Canton du Jura, rue du 24-Septembre 2, 2800 Delémont, avec la mention «Postulation Agent-e administratif-ve», accompagnées des documents usuels, jusqu'au 16 avril 2011.

[www.jura.ch/emplois](http://www.jura.ch/emplois)

## JURA CH RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA



Suite à une mutation interne et un départ, le Service des contributions, pour la Section des personnes physiques, met au concours deux postes de

### taxateur-trice

**Mission:** Exécution des travaux administratifs aboutissant à la taxation des personnes physiques de condition dépendante; examen des déclarations d'impôt, des formules annexes et des pièces justificatives; détermination de la taxation définitive; en cours de période fiscale, détermination des taxations provisoires.

**Exigences:** CFC d'employé-e de commerce avec maturité professionnelle, complété idéalement par un diplôme d'économiste d'entreprise, ou formation jugée équivalente; expérience professionnelle de quelques années; connaissances des outils informatiques (suite Office et logiciels spécifiques à la taxation); connaissances de la langue allemande; expérience pratique dans le domaine fiscal souhaitée.

**Entrée en fonction:** A définir.

**Lieu de travail:** Delémont.

**Renseignements:** peuvent être obtenus auprès de M. Pierre-Arnauld Fueg, chef du Service des contributions, téléphone 032 420 55 30, ou de M. Martial Fleury, chef de la Section des personnes physiques, téléphone 032 420 55 60.

Afin d'optimiser le traitement de votre offre de services, veuillez utiliser le formulaire de CV téléchargeable sur notre site [www.jura.ch/emplois](http://www.jura.ch/emplois). Vous pouvez également l'obtenir au Service des ressources humaines, téléphone 032 420 58 80. Tout autre document sera renvoyé à l'expéditeur avec le formulaire ad hoc à remplir.

Les candidatures doivent être adressées au Service du personnel de la République et Canton du Jura, rue du 24-Septembre 2, 2800 Delémont, avec la mention «Postulation Taxateur-trice», accompagnées des documents usuels, jusqu'au 16 avril 2011.

[www.jura.ch/emplois](http://www.jura.ch/emplois)

Vos publications peuvent être envoyées par e-mail à l'adresse:

[journalofficiel@lepays.ch](mailto:journalofficiel@lepays.ch)

**JURA CH** RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

A la suite d'un transfert, le Service des contributions, pour le Bureau des personnes morales et des autres impôts (PMO), met au concours un poste de

**taxateur-trice**

Le poste sera vraisemblablement pourvu à l'interne.

**Mission:** Effectuer les travaux administratifs liés à la taxation et à la perception de l'impôt à la source suite à la centralisation de cet impôt à PMO. La fonction implique notamment: l'examen des décomptes des employeurs, l'établissement des barèmes, la répartition de l'impôt perçu entre l'Etat, les communes et les paroisses; la collaboration avec les différents partenaires (sourciers, employeurs, communes, autres cantons, etc.); la collaboration au contrôle des comptabilités chez les employeurs (décomptes de salaires).

**Exigences:** CFC d'employé-e de commerce avec plusieurs années d'expérience, complété idéalement par un diplôme d'économiste d'entreprise; bonnes connaissances des outils informatiques de base; bon sens de l'organisation et grande discrétion.

**Entrée en fonction:** 1<sup>er</sup> octobre 2011.

**Lieu de travail:** Les Breuleux.

**Renseignements:** peuvent être obtenus auprès de M. Pierre-Arnauld Fueg, chef du Service des contributions, téléphone 032 420 55 30, ou de M<sup>me</sup> Carole Christen, cheffe du Bureau des personnes morales et des autres impôts, téléphone 032 420 44 03.

Afin d'optimiser le traitement de votre offre de services, veuillez utiliser le formulaire de CV téléchargeable sur notre site [www.jura.ch/emplois](http://www.jura.ch/emplois). Vous pouvez également l'obtenir au Service des ressources humaines, téléphone 032 420 58 80. Tout autre document sera renvoyé à l'expéditeur avec le formulaire ad hoc à remplir.

Les candidatures doivent être adressées au Service des ressources humaines de la République et Canton du Jura, rue du 24-Septembre 2, 2800 Delémont, avec la mention «Postulation Taxateur/trice», accompagnées des documents usuels, jusqu'au 9 avril 2011.

[www.jura.ch/emplois](http://www.jura.ch/emplois)

**JURA CH** RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

En raison du prochain départ en retraite de la titulaire, le Service des contributions, pour le Bureau des personnes morales et des autres impôts, met au concours un poste de

**secrétaire de direction**

**Mission:** Assurer et exécuter les travaux administratifs et techniques de la direction; responsabilité du fonctionnement du secrétariat général et suivi des apprenti-e-s; établissement et contrôle de la comptabilité du bureau (paiement des factures, préparation du budget, etc.); gestion des délais dans les procédures judiciaires.

**Exigences:** Brevet fédéral d'assistant-e de direction, CFC d'employé-e de commerce avec maturité professionnelle ou formation jugée équivalente avec cinq années d'expérience dans le domaine comptable. Des connaissances approfondies de l'allemand et de l'informatique sont souhaitées ainsi qu'un bon sens de l'orga-

nisation, une grande discrétion et une parfaite maîtrise de l'orthographe.

**Entrée en fonction:** 1<sup>er</sup> septembre 2011.

**Lieu de travail:** Les Breuleux.

**Renseignements:** peuvent être obtenus auprès de M. Pierre-Arnauld Fueg, chef du Service des contributions, téléphone 032 420 55 30, ou de M<sup>me</sup> Carole Christen, cheffe du Bureau des personnes morales et des autres impôts, téléphone 032 420 44 03.

Afin d'optimiser le traitement de votre offre de services, veuillez utiliser le formulaire de CV téléchargeable sur notre site [www.jura.ch/emplois](http://www.jura.ch/emplois). Vous pouvez également l'obtenir au Service des ressources humaines, téléphone 032 420 58 80. Tout autre document sera renvoyé à l'expéditeur avec le formulaire ad hoc à remplir.

Les candidatures doivent être adressées au Service des ressources humaines de la République et Canton du Jura, rue du 24-Septembre 2, 2800 Delémont, avec la mention «Postulation Secrétaire de direction», accompagnées des documents usuels, jusqu'au 16 avril 2011.

[www.jura.ch/emplois](http://www.jura.ch/emplois)

**JURA CH** RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Le Centre d'orientation scolaire et professionnelle et de psychologie scolaire (COSP) met au concours un poste de

**secrétaire-réceptionniste à 50% (h/f)**

**Mission:** Dans le cadre de l'Espace d'information du Centre d'orientation à Delémont, vous participez à son animation, accueillez le public et apportez les informations et les renseignements souhaités. Vous assurez les tâches administratives liées aux activités des psychologues scolaires et des conseiller-ère-s en orientation. Vous collaborez à l'organisation et au développement de mesures d'information mises en place par le COSP.

**Exigences:** CFC d'employé-e de commerce ou formation équivalente avec si possible une expérience professionnelle de quelques années. Vous possédez une facilité de contact avec divers publics et plus particulièrement avec les adolescent-e-s, une aptitude à travailler de manière autonome, ainsi qu'une maîtrise des outils informatiques (suite Office).

Vous serez appelé-e à une certaine flexibilité de votre horaire de travail.

**Entrée en fonction:** A convenir.

**Lieu de travail:** Delémont.

**Renseignements:** peuvent être obtenus auprès de M. Jean-Pierre Gillabert, chef du Centre d'orientation scolaire et professionnelle et de psychologie scolaire, téléphone 032 420 34 70.

Afin d'optimiser le traitement de votre offre de services, veuillez utiliser le formulaire de CV téléchargeable sur notre site [www.jura.ch/emplois](http://www.jura.ch/emplois). Vous pouvez également l'obtenir au Service des ressources humaines, téléphone 032 420 58 80. Tout autre document sera renvoyé à l'expéditeur avec le formulaire ad hoc à remplir.

Dernier délai pour la remise des publications:

**Lundi, 12 heures, au plus tard**



Les candidatures doivent être adressées au Service des ressources humaines de la République et Canton du Jura, rue du 24-Septembre 2, 2800 Delémont, avec la mention « Postulation Secrétaire-réceptionniste COSP », accompagnées des documents usuels, jusqu'au 16 avril 2011.

[www.jura.ch/emplois](http://www.jura.ch/emplois)

## JURA CH RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA



A la suite de départs en retraite et de modifications de taux d'occupation, le Service de la santé publique met au concours, pour son service de santé scolaire, trois postes d'

### **infirmier-ère scolaire (entre 40 % et 60 %)**

**Mission:** Procéder aux bilans de santé des élèves et analyser les résultats avec le médecin scolaire; assumer des permanences régulières dans les écoles du secteur, participer aux actions de prévention et de promotion de la santé ainsi qu'aux forums de santé scolaire.

**Exigences:** Diplôme d'infirmier-ère et formation spécialisée en santé publique ou formation équivalente; expérience en pédiatrie ou psychiatrie bienvenue; maîtrise des outils informatiques classiques; intérêt pour la prévention et la promotion de la santé dans le domaine scolaire, qualités relationnelles et capacité à travailler de manière indépendante ainsi qu'en collaboration avec une équipe interdisciplinaire.

**Entrée en fonction:** 1<sup>er</sup> septembre 2011.

**Lieu de travail:** A définir.

**Renseignements:** peuvent être obtenus auprès de M<sup>me</sup> Dominique Froidevaux, infirmière scolaire déléguée, téléphone 079 625 04 70.

Afin d'optimiser le traitement de votre offre de services, veuillez utiliser le formulaire de CV téléchargeable sur notre site [www.jura.ch/emplois](http://www.jura.ch/emplois). Vous pouvez également l'obtenir au Service des ressources humaines, téléphone 032 420 58 80. Tout autre document sera renvoyé à l'expéditeur avec le formulaire ad hoc à remplir.

Les candidatures doivent être adressées au Service des ressources humaines de la République et Canton du Jura, rue du 24-Septembre 2, 2800 Delémont, avec la mention « Postulation infirmier-ère scolaire », accompagnées des documents usuels, jusqu'au 16 avril 2011.

[www.jura.ch/emplois](http://www.jura.ch/emplois)

## JURA CH RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA



A la suite du départ à la retraite de la titulaire, le Service de la santé publique met au concours, pour son service de santé scolaire, un poste d'

### **infirmier-ère scolaire délégué-e (entre 10 % et 20 %)**

Le poste sera vraisemblablement pourvu à l'interne.

**Mission:** Veiller à l'homogénéité des pratiques et à la coordination entre les secteurs; organiser et animer les séances (infirmières scolaires, médecins scolaires, formation continue, etc.); assurer le relai avec la santé publique (coordination, rapport d'activités, budget, etc.); représenter le service de santé scolaire dans différentes instances.

**Exigences:** Infirmier-ère scolaire; expérience dans la gestion d'équipe; connaissance du réseau (scolaire, sanitaire, socio-culturel et politique); diplôme d'infirmier-ère et formation spécialisée en santé publique ou formation équivalente; expérience en pédiatrie ou psychiatrie bienvenue; maîtrise des outils informatiques classiques; compétences en gestion de projets en lien avec la prévention et la promotion de la santé dans le domaine scolaire, qualités relationnelles et capacité à travailler de manière indépendante ainsi qu'en collaboration avec une équipe interdisciplinaire.

**Entrée en fonction:** 1<sup>er</sup> août 2011.

**Lieu de travail:** A définir.

**Renseignements:** peuvent être obtenus auprès de M<sup>me</sup> Dominique Froidevaux, infirmière scolaire déléguée actuelle, téléphone 079 625 04 70.

Afin d'optimiser le traitement de votre offre de services, veuillez utiliser le formulaire de CV téléchargeable sur notre site [www.jura.ch/emplois](http://www.jura.ch/emplois). Vous pouvez également l'obtenir au Service des ressources humaines, téléphone 032 420 58 80. Tout autre document sera renvoyé à l'expéditeur avec le formulaire ad hoc à remplir.

Les candidatures doivent être adressées au Service des ressources humaines de la République et Canton du Jura, rue du 24-Septembre 2, 2800 Delémont, avec la mention « Postulation infirmier-ère scolaire délégué-e », accompagnées des documents usuels, jusqu'au 9 avril 2011.

[www.jura.ch/emplois](http://www.jura.ch/emplois)

**JURA**  **CH** RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

**CEJEF**  
DIVISION ARTISANALE  
 **ÉCOLE PROFESSIONNELLE  
ARTISANALE**

La Division artisanale du CEJEF met au concours les postes suivants:

### **Enseignant-e de branches techniques pour les apprenti-e-s cuisinier-ère-s (5 périodes hebdomadaires)**

**Exigences pour le poste:**

- CFC de cuisinier-ère complété par un diplôme supérieur ou titre jugé équivalent

### **Enseignant-e de branches techniques pour les apprenti-e-s dessinateur-trice-s, orientation architecture ou génie civil (5 périodes hebdomadaires)**

**Exigences pour le poste:**

- Diplôme d'architecte ou titre jugé équivalent
- Très bonnes connaissances du domaine concerné et de l'histoire de l'architecture

### **Enseignant-e de branches techniques pour les apprenti-e-s logisticien-ne-s dans le domaine du stockage (3 à 8 périodes hebdomadaires)**

**Exigences pour le poste:**

- CFC de logisticien-ne complété par un brevet dans le domaine du stockage ou titre jugé équivalent

➔ **Pour les trois postes ci-dessus, une excellente connaissance du domaine ainsi qu'une expérience professionnelle avérée sont requises**

### **Enseignant-e de culture générale (~50%)**

**Exigences pour le poste:**

- Formation spécifique et pédagogique attestées par un diplôme du degré tertiaire (la formation pédagogique peut être acquise en cours d'emploi)

### **Enseignant-e d'éducation physique et sportive (~50%)**

**Exigences pour le poste:**

- Formation spécifique et pédagogique attestées par un diplôme du degré tertiaire (la formation pédagogique peut être acquise en cours d'emploi)

➔ **Les deux postes ci-dessus (culture générale et éducation physique et sportive) peuvent être cumulés et attribués à une seule personne ayant les exigences requises.**

**Entrée en fonction:** 1<sup>er</sup> août 2011 (début des cours le 22 août 2011)

**Traitement:** selon l'échelle des traitements en vigueur de la RCJU

**Délai de postulation (avec documents usuels):** 15 avril 2011

**Tout autre renseignement peut être obtenu auprès de:**

Division artisanale, M. Jean-Bernard Feller, directeur de la division, Rue de la Jeunesse 32, 2800 Delémont, tél. 032 420 75 00, courriel: jean-bernard.feller@jura.ch

**Adresse de postulation:** Centre jurassien d'enseignement et de formation (CEJEF), Mme Nathalie Barthoulot, directrice générale, rue du 24-Septembre 2, 2800 Delémont



## Avis divers

Les actionnaires de la Banque Cantonale du Jura sont convoqués en

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Jeudi 28 avril 2011, à 18h30

à la Croisée des Loisirs, rue Emile-Boéchat 87, à Delémont

## ORDRE DU JOUR

### 1. Ouverture de l'assemblée générale.

### 2. Présentation du rapport de gestion 2010.

### 3. Présentation du rapport de l'organe de révision.

### 4. Approbation du rapport annuel et des comptes au 31 décembre 2010.

- Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport annuel et les comptes annuels et d'utiliser le bénéfice comme suit:
  - attribution à la réserve légale générale CHF 3'000'000.—
  - dividende CHF 5'100'000.—
  - report à nouveau CHF 442'356.02

### 5. Décharge au Conseil d'administration pour l'exercice 2010.

- Proposition du Conseil d'administration:
  - Les membres du Conseil d'administration reçoivent décharge pour l'exercice 2010.

### 6. Renouvellement du mandat de l'organe de révision.

- Le Conseil d'administration propose le renouvellement du mandat de PricewaterhouseCoopers SA, Lausanne, en qualité d'organe de révision.

### 7. Modification des statuts.

- Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de modifier les statuts afin de les rendre conforme à la Loi sur la Banque Cantonale du Jura. Il propose d'adapter les statuts comme suit:

#### Texte actuel

#### **Article 1: Raison sociale, siège, durée (al. 3)**

La Banque peut créer des succursales dans le Canton du Jura.

#### **Article 8: Organes**

Les organes de la Banque sont:

- a) l'Assemblée générale des actionnaires
- b) le Conseil d'administration
- c) le Comité de banque
- d) la Direction
- e) l'Organe de révision

#### **Article 12: Compétences (ch. 4)**

L'Assemblée générale des actionnaires, présidée par le Président du Conseil d'administration, a les droits inaliénables suivants:

...

4. Elire cinq membres du Conseil d'administration représentant les actionnaires privés et les révoquer.

#### **Article 18: Conseil d'administration**

Le Conseil d'administration se compose de onze membres, dont six sont désignés par le Gouvernement et cinq élus par les actionnaires privés lors de l'Assemblée générale. Il se constitue lui-même, à l'exception du Président qui est nommé par le Gouvernement.

#### **Article 19: Durée de fonction (al. 1)**

Les membres du Conseil d'administration sont nommés pour quatre ans et sont rééligibles.

#### Nouveau texte

#### **Article 1: Raison sociale, siège, durée (al. 3)**

La Banque peut créer des succursales, agences et bureaux.

#### **Article 8: Organes**

Les organes de la Banque sont:

- a) l'Assemblée générale des actionnaires
- b) le Conseil d'administration
- c) la Direction
- d) l'Organe de révision

#### **Article 12: Compétences (let. d)**

L'Assemblée générale des actionnaires, présidée par le Président du Conseil d'administration, a les droits inaliénables suivants:

...

- d. Elire trois membres du Conseil d'administration représentant les actionnaires privés et les révoquer.

#### **Article 18: Conseil d'administration**

Le Conseil d'administration se compose de 7 membres dont quatre sont désignés par le Gouvernement et trois sont élus par les actionnaires privés lors de l'Assemblée générale. Il se constitue lui-même, à l'exception du Président qui est nommé par le Gouvernement.

#### **Article 19: Durée de fonction (al. 1)**

Les membres du Conseil d'administration sont nommés pour cinq ans et sont rééligibles.

## ORDRE DU JOUR

**Article 20: Obligations et compétences  
(ch. 2, 3 et 11 et al. 2)**

Les obligations et compétences du Conseil d'administration sont les suivantes:

...

2. Elire le Vice-président du Conseil d'administration, les membres et les suppléants du Comité de banque et le Secrétaire du Conseil d'administration.
3. Désigner le réviseur indépendant au sens de la législation fédérale applicable aux banques; il propose à l'Assemblée générale des actionnaires de le désigner également en qualité d'organe de révision au sens du Code des obligations.

...

11. Décider de la création et de la suppression d'agences et de bureaux.

...

De plus, le Conseil d'administration a la compétence de décider la création et la suppression de succursales.

Si une exécution rapide et appropriée des affaires le justifie, le Conseil d'administration peut déléguer une partie de ses compétences au Comité de banque

**Article 21: Fonctionnement**

Le Conseil d'administration se réunit en règle générale une fois par trimestre; il peut tenir des séances extraordinaires si les affaires l'exigent ou à la demande de trois de ses membres, de la Direction ou de l'Organe de révision.

Les décisions sont prises valablement si sept membres au moins sont présents.

La majorité absolue des membres présents est requise pour les décisions et les élections. En cas d'égalité des voix, celle du Président est prépondérante.

Dans la mesure où aucun de ses membres n'est administrateur, le Gouvernement est invité à se faire représenter aux séances du Conseil d'administration.

Dans ce cas, le membre du Gouvernement participe aux délibérations avec voix consultative.

**Article 23 à 26 (comité de banque)****Article 20: Obligations et compétences  
(ch. 2, 3 et 11 et al. 2)**

Les obligations et compétences du Conseil d'administration sont les suivantes:

...

- b. Prendre connaissance des rapports périodiques de la Direction concernant les affaires courantes.
- c. Elire le Vice-président du Conseil d'administration, le Secrétaire du Conseil d'administration et désigner ses représentants dans les différentes commissions.
- d. Nommer le réviseur indépendant au sens de la législation fédérale applicable aux banques; il propose à l'Assemblée générale des actionnaires de le désigner également en qualité d'organe de révision au sens du Code des obligations.

...

- l. Décider de la création et de la suppression de succursales, d'agences et de bureaux.

...

- o. Décider en matière d'acquisition, d'augmentation, de réduction ou de cession de participations financières à d'autres sociétés et d'investissement dans celles-ci pour un montant supérieur à CHF 500'000.-, la Direction étant compétente jusqu'à ce montant.

Désigner le ou les représentants de la BCJ au sein des organes de ces sociétés et être régulièrement informé sur ces sociétés.

Abrogé

**Article 21: Fonctionnement**

Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, sur convocation du Président, à la demande de trois de ses membres, de la Direction ou de l'Organe de révision.

Les décisions sont prises valablement si quatre membres au moins sont présents.

La majorité absolue des membres présents est requise pour les décisions et les élections. En cas d'égalité des voix, celle du Président est prépondérante.

Abrogé

Abrogés



## ORDRE DU JOUR

**Article 28: Attributions de la Direction (al. 2 et 3)**

Elle exécute les décisions du Conseil d'administration et du Comité de banque, émet des propositions relatives aux affaires de la compétence du Conseil d'administration et remplit toutes les tâches qui ne sont pas confiées par les statuts ou le règlement général d'organisation à d'autres organes.

Le Directeur général ou un autre membre de la Direction assiste, avec voix consultative, aux séances du Conseil d'administration et du Comité de banque, sous réserve de l'art. 30 des statuts.

**Article 30: Conflit d'intérêts**

Lorsque les délibérations du Conseil d'administration, du Comité de banque ou de la Direction portent sur des sujets concernant personnellement un de leurs membres ou une autre personne assistant à la séance ou lorsque les délibérations concernent des affaires ou une entreprise dont il est associé, employé ou membre du Conseil d'administration, l'intéressé ne peut participer aux délibérations qu'avec l'accord des autres membres présents et ne peut pas participer aux décisions.

**Article 32: Révision interne (al. 3)**

Une fois par année, le chef de la révision interne fait rapport au Comité de banque en l'absence de tout représentant de la Direction.

**Article 33: Clôture des comptes (al. 2)**

Les comptes annuels, y compris les comptes de groupe, sont établis conformément aux dispositions du Code des obligations et de la Loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne.

**Article 34: Emploi du bénéfice****Article 35: Dissolution et liquidation (al. 1)**

La dissolution de la Banque peut être décidée par l'Assemblée générale réunissant les voix des trois quarts de la totalité du capital-actions après consultation du Conseil d'administration et avec l'approbation du Parlement.

**Article 24: Attributions de la Direction (al. 2 et 3)**

Elle exécute les décisions du Conseil d'administration, émet des propositions relatives aux affaires de la compétence du Conseil d'administration et remplit toutes les tâches qui ne sont pas confiées par les statuts ou le règlement général d'organisation à d'autres organes.

Le Directeur général ou un autre membre de la Direction assiste, avec voix consultative, aux séances du Conseil d'administration, sous réserve de l'art. 26 des statuts.

**Article 26: Conflit d'intérêts**

Lorsque les délibérations du Conseil d'administration ou de la Direction portent sur des sujets concernant personnellement un de leurs membres ou une autre personne assistant à la séance ou lorsque les délibérations concernent des affaires ou une entreprise dont il est associé, employé ou membre du Conseil d'administration, l'intéressé ne peut participer aux délibérations qu'avec l'accord des autres membres présents et ne peut pas participer aux décisions.

**Article 28: Révision interne (al. 3)**

Une fois par année, le chef de la révision interne fait rapport au Conseil d'administration en l'absence de tout représentant de la Direction.

**Article 29: Clôture des comptes (al. 2)**

Les comptes annuels, y compris les comptes de groupe, sont établis conformément aux dispositions du Code des obligations et de la législation fédérale applicable aux banques et aux négociants en valeurs mobilières.

**Abrogé****Article 30: Dissolution et liquidation (al. 1)**

La dissolution de la Banque peut être décidée par l'Assemblée générale réunissant les voix des trois quarts de la totalité du capital-actions après consultation du Conseil d'administration et du Gouvernement et avec l'approbation du Parlement.

**8. Divers.**

Les cartes d'admission à l'assemblée générale peuvent être retirées dès à présent jusqu'au **28 avril 2011, à midi aux guichets de toutes les succursales et agences de la BCJ ou auprès de la banque dépositaire**. Les actions resteront bloquées jusqu'à la fin de l'assemblée.

Le rapport de gestion 2010, comprenant le rapport annuel, le bilan, le compte de résultat, l'annexe, le rapport établi à l'intention de l'assemblée générale par l'organe de révision et les propositions concernant l'emploi du bénéfice net, sera mis à la disposition des actionnaires, au siège social, dans les succursales et les agences de la banque, ainsi que sur le site internet [www.bcj.ch](http://www.bcj.ch), dès le 4 avril 2011.

Un actionnaire peut se faire représenter à l'assemblée générale:

- par un autre actionnaire
- par la banque dépositaire
- par un représentant indépendant: Fiduciaire Transjurane SA, Delémont
- par la Banque Cantonale du Jura, en qualité de représentante de la société.

La procuration figure au verso de la carte d'admission. Sauf instructions contraires portées sur la procuration, les droits de vote seront exercés dans un sens favorable aux propositions du Conseil d'administration.

Les représentants dépositaires au sens de l'art. 689d CO sont tenus de communiquer à la société le nombre et la valeur nominale des actions qu'ils représentent, ainsi que les numéros de référence de leurs cartes d'admission, au plus tard au contrôle des entrées, avant le début de l'assemblée.

Porrentruy, mars 2011  
Le Conseil d'administration

Ma banque

Banque Cantonale  
du Jura

## Marchés publics

### Appel d'offres

#### 1. Pouvoir adjudicateur

- 1.1 **Nom officiel et adresse du pouvoir adjudicateur**  
**Service d'achat/Entité adjudicatrice:** République et Canton du Jura, Gouvernement. **Service organisateur/Entité organisatrice:** République et Canton du Jura, Service des constructions et des domaines (CST), rue du 23-Juin 2, 2800 Delémont, représenté par: BURRI + TSCHUMI + BENOIT, Bureau d'architecture S.à.r.l., à l'attention de M. Pascal Burri, route de Bâle 10, CP 20, 2805 Soyhières (Suisse), téléphone 032 423 29 30, fax 032 423 29 20, e-mail: [info@btb-architectes.ch](mailto:info@btb-architectes.ch), URL [www.btb-architectes.ch](http://www.btb-architectes.ch).
- 1.2 **Les offres sont à envoyer à l'adresse suivante:** République et Canton du Jura, Service des constructions et des domaines (CST), à l'attention de M. Mario Mariniello, rue du 23-Juin 2, 2800 Delémont (Suisse), téléphone 032 420 53 70, fax 032 420 53 71.
- 1.3 **Délai souhaité pour poser des questions par écrit:** 18.4.2011.  
**Remarques:** l'adjudicateur n'accepte aucune question par téléphone.
- 1.4 **Délai de clôture pour le dépôt des offres**  
**Date:** 4.5.2011. **Exigences formelles:** seules les offres arrivées à l'adresse du chapitre 1.2 ci-dessus, dans le délai fixé, signées, datées et complètes seront prises en considération. Les offres arrivées après le délai fixé seront exclues de l'adjudication.
- 1.5 **Genre de pouvoir adjudicateur:** canton.
- 1.6 **Mode de procédure choisi:** procédure ouverte.
- 1.7 **Genre de marché:** marché de travaux de construction.
- 1.8 **Soumis à l'accord GATT/OMC, respectivement aux accords internationaux:** non.
- #### 2. Objet du marché
- 2.1 **Genre du marché de travaux de construction:** exécution.
- 2.2 **Titre du projet du marché:** FTT 10 (FormaTTec – Formation et Transfert Technologique) EXTENSION CEJEF DIVISION TECHNIQUE – PORRENTRUUY.
- 2.3 **Référence/numéro de projet:** FTT 10 – Lot N° 021 – Façades vitrées + stores ext.
- 2.4 **Vocabulaire commun des marchés publics**  
**CPV:** 45214000 – Travaux de construction d'établissements d'enseignement et de centres de recherche.  
**CFC:** 2152 – Façades  
 2282 – Stores vénitiens
- 2.5 **Description détaillée du projet:** FTT 10 – EXTENSION CEJEF DIVISION TECHNIQUE – PORRENTRUUY. Construction d'un bâtiment de 680 m<sup>2</sup> par niveau sur 3 étages, toiture plate. Façades sud et nord en béton apparent et façades est et ouest vitrées. Façades vitrée et stores extérieurs – prestations principales:  
 2152 – Façades: poteau-traverses, 730 m<sup>2</sup>.  
 2282 – Stores vénitiens: 153 pièces, dimensions: 1150 mm x 3120 mm.

2.6 **Lieu de l'exécution:** Cité des Microtechniques, 2900 Porrentruy, parcelle N° 2352.

2.7 **Marché divisé en lots:** non.

2.8 **Des variantes sont-elles admises:** oui.

**Remarques:** le candidat doit impérativement présenter une offre complète et joindre la ou les variantes d'exécution dans des documents séparés mais contenues dans la même enveloppe/colis. Seules sont prises en considération les variantes qui respectent parfaitement les conditions de l'appel d'offres et qui contiennent les éléments nécessaires: devis descriptif, avant-métrés, dimensionnement, preuve de qualité et de propriété des matériaux et des éléments de construction, plans et autres documents annexes. Seules les variantes d'exécution sont admises, les variantes de projet sont exclues.

2.9 **Des offres partielles sont-elles admises:** non.

2.10 **Délai d'exécution**

**Début:** 23.1.2012. **Fin:** 13.4.2012.

#### 3. Conditions

3.1 **Conditions générales de participation:** selon l'article 34, alinéa 1, de l'ordonnance concernant l'adjudication des marchés publics.

3.2 **Cautions/garanties:** selon conditions mentionnées dans les documents d'appel d'offres.

3.3 **Conditions de paiement:** selon conditions mentionnées dans les documents d'appel d'offres.

3.4 **Coûts à inclure dans le prix offert:** selon conditions mentionnées dans les documents d'appel d'offres.

3.5 **Communauté de soumissionnaires:** admise sous certaines conditions mentionnées dans les documents d'appel d'offres.

3.6 **Sous-traitance:** admise sous certaines conditions mentionnées dans les documents d'appel d'offres.

3.7 **Critères d'aptitude:** conformément aux critères cités dans les documents.

3.8 **Justificatifs requis:** conformément aux justificatifs requis dans le dossier.

3.9 **Critères d'adjudication:** conformément aux critères cités dans les documents.

3.10 **Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres**

**Déclaration d'acquisition du dossier d'appel d'offre souhaitée jusqu'au:** 27.4.2011.

**Prix:** Fr. 100.–.

**Conditions de paiement:** selon les indications du point 3.13.

3.11 **Langues acceptées pour les offres:** français.

3.12 **Validité de l'offre:** 12 mois à partir de la date limite d'envoi.

3.13 **Obtention du dossier d'appel d'offres sous [www.simap.ch](http://www.simap.ch), ou à l'adresse suivante:**

BURRI + TSCHUMI + BENOIT, Bureau d'architecture S.à.r.l., à l'attention de M. Olivier Eschmann, route de Bâle 10, CP 20, 2805 Soyhières (Suisse), téléphone 032 423 29 30, fax 032 423 29 20, e-mail: [info@btb-architectes.ch](mailto:info@btb-architectes.ch).

**Dossier disponible à partir du:** 30.3.2011.

**Langues du dossier d'appel d'offres:** français.

**Autres informations pour l'obtention du dossier d'appel d'offres:** inscription préalable auprès du Bureau d'architecture Burri + Tschumi + Benoit S.à.r.l. jusqu'au 27.4.2011 et paiement de la fi-

nance d'inscription de Fr. 100.– sur le CCP 25-55-7, République et Canton du Jura, Trésorerie générale, 2800 Delémont, avec mention « Compte interne CST N° 460.110.79-FTT10-021 ». Une preuve de ce paiement (photocopie du récépissé) sera jointe à la demande d'inscription.

L'inscription sur [www.simap.ch](http://www.simap.ch) n'équivaut pas à une inscription officielle ou à une demande de dossier.

#### 4. Autres informations

- 4.2 **Conditions générales:** selon les conditions mentionnées dans les documents d'appel d'offres.
- 4.3 **Négociations:** les négociations sur les prix, les remises de prix et les prestations sont interdites.
- 4.4 **Conditions régissant la procédure:** selon les conditions mentionnées dans les documents d'appel d'offres.
- 4.5 **Autres indications:** la législation jurassienne sur les marchés publics peut-être téléchargée sur la page jurassienne du [simap.ch](http://simap.ch).
- 4.6 **Organe de publication officiel:** Journal Officiel du Canton du Jura.
- 4.7 **Indication des voies de recours:** le présent appel d'offres peut faire l'objet d'un recours à la chambre administrative du tribunal cantonal dans les 10 jours à compter du lendemain de la publication.

### Appel d'offres

#### 1. Pouvoir adjudicateur

- 1.1 **Nom officiel et adresse du pouvoir adjudicateur**  
**Service d'achat/Entité adjudicatrice:** République et Canton du Jura, Gouvernement. **Service organisateur/Entité organisatrice:** République et Canton du Jura, Service des constructions et des domaines (CST), rue du 23-Juin 2, 2800 Delémont, représenté par: BURRI + TSCHUMI + BENOIT, Bureau d'architecture S.à.r.l., à l'attention de M. Pascal Burri, route de Bâle 10, CP 20, 2805 Soyhières (Suisse), téléphone 032 423 29 30, fax 032 423 29 20, e-mail: [info@btb-architectes.ch](mailto:info@btb-architectes.ch), URL [www.btb-architectes.ch](http://www.btb-architectes.ch).
- 1.2 **Les offres sont à envoyer à l'adresse suivante:** République et Canton du Jura, Service des constructions et des domaines (CST), à l'attention de M. Mario Mariniello, rue du 23-Juin 2, 2800 Delémont (Suisse), téléphone 032 420 53 70, fax 032 420 53 71.
- 1.3 **Délai souhaité pour poser des questions par écrit:** 18.4.2011.  
**Remarques:** l'adjudicateur n'accepte aucune question par téléphone.
- 1.4 **Délai de clôture pour le dépôt des offres**  
**Date:** 4.5.2011. **Exigences formelles:** seules les offres arrivées à l'adresse du chapitre 1.2 ci-dessus, dans le délai fixé, signées, datées et complètes seront prises en considération. Les offres arrivées après le délai fixé seront exclues de l'adjudication.
- 1.5 **Genre de pouvoir adjudicateur:** Canton.
- 1.6 **Mode de procédure choisi:** procédure ouverte.
- 1.7 **Genre de marché:** marché de travaux de construction.
- 1.8 **Soumis à l'accord GATT/OMC, respectivement aux accords internationaux:** non.

#### 2. Objet du marché

- 2.1 **Genre du marché de travaux de construction:** exécution.
- 2.2 **Titre du projet du marché:** FTT 10 (FormaTEC – Formation et Transfert Technologique) EXTENSION CEJEF DIVISION TECHNIQUE – PORRENTRUY.
- 2.3 **Référence / numéro de projet:** FTT 10 – Lot N° 051 – Installations électriques.
- 2.4 **Vocabulaire commun des marchés publics**  
**CPV:** 45214000 – Travaux de construction d'établissements d'enseignement et de centres de recherche.  
**CFC:** 23 – Installations électriques  
 231 – Appareils à courant fort  
 232 – Installations à courant fort  
 234 – Appareils électriques  
 236 – Installations à courant faible  
 237 – Gestion technique du bâtiment  
 238 – Installations provisoires
- 2.5 **Description détaillée du projet**  
 FTT 10 – EXTENSION CEJEF DIVISION TECHNIQUE – PORRENTRUY.  
 Construction d'un bâtiment de 680 m<sup>2</sup> par niveau sur 3 étages, toiture plate. Façades sud et nord en béton apparent et façades est et ouest vitrées.  
 Installations électriques – prestations principales:  
 — env. 200 m de chemin de câble en f-p  
 — env. 50 moteurs de stores  
 — env. 325 m de canaux de sol posés sur chape avec nivelage  
 — env. 500 m tube M50 en dalle pour canaux de sol  
 — env. 320 m linéaire profilé lumineux en aluminium à poser (sans la fourniture)  
 — env. 240 segments CUC  
 — env. 250 prises 230V  
 — Installation EIB comptant environ 90 participants  
 — petite force et lumière pour école professionnelle  
 — câblage CVSC pour bâtiment Minergie
- 2.6 **Lieu de l'exécution:** Cité des Microtechniques, 2900 Porrentruy, parcelle N° 2352.
- 2.7 **Marché divisé en lots:** non.
- 2.8 **Des variantes sont-elles admises:** oui.  
**Remarques:** le candidat doit impérativement présenter une offre complète et joindre la ou les variantes d'exécution dans des documents séparés mais contenues dans la même enveloppe/colis. Seules sont prises en considération les variantes qui respectent parfaitement les conditions de l'appel d'offres et qui contiennent les éléments nécessaires: devis descriptif, avant-métrés, dimensionnement, preuve de qualité et de propriété des matériaux et des éléments de construction, plans et autres documents annexes. Seules les variantes d'exécution sont admises, les variantes de projet sont exclues.
- 2.9 **Des offres partielles sont-elles admises:** non.
- 2.10 **Délai d'exécution**  
**Début:** 8.8.2011. **Fin:** 30.11.2012.
3. Conditions
- 3.1 **Conditions générales de participation:** selon l'article 34, alinéa 1, de l'ordonnance concernant l'adjudication des marchés publics.



- 3.2 **Cautions/garanties:** selon conditions mentionnées dans les documents d'appel d'offres.
- 3.3 **Conditions de paiement:** selon conditions mentionnées dans les documents d'appel d'offres.
- 3.4 **Coûts à inclure dans le prix offert:** selon conditions mentionnées dans les documents d'appel d'offres.
- 3.5 **Communauté de soumissionnaires:** admise sous certaines conditions mentionnées dans les documents d'appel d'offres.
- 3.6 **Sous-traitance:** admise sous certaines conditions mentionnées dans les documents d'appel d'offres.
- 3.7 **Critères d'aptitude:** conformément aux critères cités dans les documents.
- 3.8 **Justificatifs requis:** conformément aux justificatifs requis dans le dossier.
- 3.9 **Critères d'adjudication:** conformément aux critères cités dans les documents.
- 3.10 **Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres**  
**Déclaration d'acquisition du dossier d'appel d'offre souhaitée jusqu'au:** 27.4.2011.  
**Prix:** Fr. 100.–.  
**Conditions de paiement:** selon les indications du point 3.13.
- 3.11 **Langues acceptées pour les offres:** français.
- 3.12 **Validité de l'offre:** 12 mois à partir de la date limite d'envoi.
- 3.13 **Obtention du dossier d'appel d'offres sous *www.simap.ch*, ou à l'adresse suivante:**  
 BURRI + TSCHUMI + BENOIT, Bureau d'architecture S.à.r.l., à l'attention de M. Olivier Eschmann, route de Bâle 10, CP 20, 2805 Soyhières (Suisse), téléphone 032 423 29 30, fax 032 423 29 20, e-mail: *info@btb-architectes.ch*.  
**Dossier disponible à partir du:** 30.3.2011.  
**Langues du dossier d'appel d'offres:** français.  
**Autres informations pour l'obtention du dossier d'appel d'offres:** inscription préalable auprès du Bureau d'architecture Burri + Tschumi + Benoit S.à.r.l. jusqu'au 27.04.2011 et paiement de la finance d'inscription de Fr. 100.– sur le CCP 25-55-7, République et Canton du Jura, Trésorerie générale, 2800 Delémont, avec mention «Compte interne CST N° 460.110.79-FTT10-051». Une preuve de ce paiement (photocopie du récépissé) sera jointe à la demande d'inscription.  
 L'inscription sur *www.simap.ch* n'équivaut pas à une inscription officielle ou à une demande de dossier.
4. **Autres informations**
- 4.2 **Conditions générales:** selon les conditions mentionnées dans les documents d'appel d'offres.
- 4.3 **Négociations:** les négociations sur les prix, les remises de prix et les prestations sont interdites.
- 4.4 **Conditions régissant la procédure:** selon les conditions mentionnées dans les documents d'appel d'offres.
- 4.5 **Autres indications:** le projet et les documents d'appels d'offre ont été établis par le bureau technique de l'entreprise ADOUBS S.A. à Porrentruy. Un dossier complet (plans et documentation spécifique) est consultable à l'adresse du bureau du mandataire architecte (coordonnées, cf. point 1.1), sur rendez-vous uniquement. Il est annoncé que l'entreprise ADOUBS S.A. sera admise

à rendre une offre pour le présent marché. Toutefois, il est précisé que cette dernière ne participera pas au comité d'évaluation des offres. Ce comité sera constitué du représentant du maître d'ouvrage et des mandataires architectes, mentionnés au point 1.1. Au besoin, un expert spécialisé indépendant pourra être adjoint au comité d'évaluation.

La législation jurassienne sur les marchés publics peut-être téléchargée sur la page jurassienne du *simap.ch*.

- 4.6 **Organe de publication officiel:** Journal Officiel du Canton du Jura.
- 4.7 **Indication des voies de recours:** le présent appel d'offres peut faire l'objet d'un recours à la chambre administrative du tribunal cantonal dans les 10 jours à compter du lendemain de la publication.

## Appel d'offres

1. **Pouvoir adjudicateur**
- 1.1 **Nom officiel et adresse du pouvoir adjudicateur**  
**Service d'achat/Entité adjudicatrice:** République et Canton du Jura, Gouvernement. **Service organisateur/Entité organisatrice:** République et Canton du Jura, Service des constructions et des domaines (CST), rue du 23-Juin 2, 2800 Delémont, représenté par: BURRI + TSCHUMI + BENOIT, bureau d'architecture S.à.r.l., à l'attention de M. Pascal Burri, route de Bâle 10, CP 20, 2805 Soyhières (Suisse), téléphone 032 423 29 30, fax 032 423 29 20, e-mail: *info@btb-architectes.ch*, URL *www.btb-architectes.ch*.
- 1.2 **Les offres sont à envoyer à l'adresse suivante:** République et Canton du Jura, Service des constructions et des domaines (CST), à l'attention de M. Mario Mariniello, rue du 23-Juin 2, 2800 Delémont (Suisse), téléphone 032 420 53 70, fax 032 420 53 71.
- 1.3 **Délai souhaité pour poser des questions par écrit:** 18.4.2011.  
**Remarques:** l'adjudicateur n'accepte aucune question par téléphone.
- 1.4 **Délai de clôture pour le dépôt des offres**  
**Date:** 4.5.2011. **Exigences formelles:** seules les offres arrivées à l'adresse du chapitre 1.2 ci-dessus, dans le délai fixé, signées, datées et complètes seront prises en considération. Les offres arrivées après le délai fixé seront exclues de l'adjudication.
- 1.5 **Genre de pouvoir adjudicateur:** canton.
- 1.6 **Mode de procédure choisi:** procédure ouverte.
- 1.7 **Genre de marché:** marché de travaux de construction.
- 1.8 **Soumis à l'accord GATT/OMC, respectivement aux accords internationaux:** non.
2. **Objet du marché**
- 2.1 **Genre du marché de travaux de construction:** exécution.
- 2.2 **Titre du projet du marché**  
 FTT 10 (FormaTEC – Formation et Transfert Technologique) EXTENSION CEJEF DIVISION TECHNIQUE – PORRENTRUUY.
- 2.3 **Référence/numéro de projet:** FTT 10 – Lot N° 011
- 2.4 **Vocabulaire commun des marchés publics**  
**CPV:** 45214000 – Travaux de construction d'éta-

- blissements d'enseignement et de centres de recherche
- CFC:** 113 – Démontages  
2011 – Terrassements  
2110 – Installations de chantier  
2114 – Canalisations à l'intérieur du bâtiment  
2115 – Béton et béton armé  
2116 – Maçonnerie  
4114 – Canalisations à l'extérieur du bâtiment  
4115 – Béton et béton armé
- 2.5 **Description détaillée du projet:** FTT 10 – EXTENSION CEJEF DIVISION TECHNIQUE – PORRENTRUUY. Construction d'un bâtiment de 680 m<sup>2</sup> par niveau sur 3 étages, toiture plate. Façades sud et nord en béton apparent et façades est et ouest vitrées.  
Travaux de l'entreprise de maçonnerie – prestations principales:  
2011 – Terrassements – remblais/déblais: 2500 m<sup>3</sup>/1200 m<sup>3</sup>  
2115 – Béton et béton armé: 1250 m<sup>3</sup>/coffrage: 3600 m<sup>2</sup>
- 2.6 **Lieu de l'exécution:** Cité des Microtechniques, 2900 Porrentruy, parcelle N° 2352.
- 2.7 **Marché divisé en lots:** non.
- 2.8 **Des variantes sont-elles admises:** oui.  
**Remarques:** le candidat doit impérativement présenter une offre complète et joindre la ou les variantes d'exécution dans des documents séparés mais contenues dans la même enveloppe/colis. Seules sont prises en considération les variantes qui respectent parfaitement les conditions de l'appel d'offres et qui contiennent les éléments nécessaires: devis descriptif, avant-métrés, dimensionnement, preuve de qualité et de propriété des matériaux et des éléments de construction, plans et autres documents annexes. Seules les variantes d'exécution sont admises, les variantes de projet sont exclues.
- 2.9 **Des offres partielles sont-elles admises:** non.
- 2.10 **Délai d'exécution**  
**Début:** 27.6.2011. **Fin:** 30.12.2011.
3. **Conditions**
- 3.1 **Conditions générales de participation:** selon l'article 34, alinéa 1, de l'ordonnance concernant l'adjudication des marchés publics.
- 3.2 **Cautions/garanties:** selon conditions mentionnées dans les documents d'appel d'offres.
- 3.3 **Conditions de paiement:** selon conditions mentionnées dans les documents d'appel d'offres.
- 3.4 **Coûts à inclure dans le prix offert:** selon conditions mentionnées dans les documents d'appel d'offres.
- 3.5 **Communauté de soumissionnaires:** admise sous certaines conditions mentionnées dans les documents d'appel d'offres.
- 3.6 **Sous-traitance:** admise sous certaines conditions mentionnées dans les documents d'appel d'offres.
- 3.7 **Critères d'aptitude:** conformément aux critères cités dans les documents.
- 3.8 **Justificatifs requis:** conformément aux justificatifs requis dans le dossier.
- 3.9 **Critères d'adjudication:** conformément aux critères cités dans les documents.
- 3.10 **Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres**  
**Déclaration d'acquisition du dossier d'appel d'offre souhaitée jusqu'au:** 27.4.2011.  
**Prix:** Fr. 100.–.  
**Conditions de paiement:** selon les indications du point 3.13.
- 3.11 **Langues acceptées pour les offres:** français.
- 3.12 **Validité de l'offre:** 12 mois à partir de la date limite d'envoi.
- 3.13 **Obtention du dossier d'appel d'offres sous [www.simap.ch](http://www.simap.ch), ou à l'adresse suivante:**  
BURRI + TSCHUMI + BENOIT, Bureau d'architecture S.à.r.l., à l'attention de M. Olivier Eschmann, route de Bâle 10, CP 20, 2805 Soyhières (Suisse), téléphone 032 423 29 30, fax 032 423 29 20, e-mail: [info@btb-architectes.ch](mailto:info@btb-architectes.ch).  
**Dossier disponible à partir du** 30.3.2011.  
**Langues du dossier d'appel d'offres:** français.  
**Autres informations pour l'obtention du dossier d'appel d'offres:** inscription préalable auprès du Bureau d'architecture Burri + Tschumi + Benoît S.à.r.l. jusqu'au 27.04.2011 et paiement de la finance d'inscription de Fr. 100.– sur le CCP 25-55-7, République et Canton du Jura, Trésorerie générale, 2800 Delémont, avec mention «Compte interne CST N° 460.110.79-FTT10-011». Une preuve de ce paiement (photocopie du récépissé) sera jointe à la demande d'inscription.  
L'inscription sur [www.simap.ch](http://www.simap.ch) n'équivaut pas à une inscription officielle ou à une demande de dossier.
4. **Autres informations**
- 4.2 **Conditions générales:** selon les conditions mentionnées dans les documents d'appel d'offres.
- 4.3 **Négociations:** les négociations sur les prix, les remises de prix et les prestations sont interdites.
- 4.4 **Conditions régissant la procédure:** selon les conditions mentionnées dans les documents d'appel d'offres.
- 4.5 **Autres indications:** la législation jurassienne sur les marchés publics peut-être téléchargée sur la page jurassienne du [simap.ch](http://simap.ch).
- 4.6 **Organe de publication officiel:** Journal Officiel du Canton du Jura.
- 4.7 **Indication des voies de recours:** le présent appel d'offres peut faire l'objet d'un recours à la chambre administrative du tribunal cantonal dans les 10 jours à compter du lendemain de la publication.
- 
- Appel d'offres**
1. **Pouvoir adjudicateur**
- 1.1 **Nom officiel et adresse du pouvoir adjudicateur**  
**Service d'achat/Entité adjudicatrice:** République et Canton du Jura, Gouvernement. **Service organisateur/Entité organisatrice:** République et Canton du Jura, Service des constructions et des domaines (CST), rue du 23-Juin 2, 2800 Delémont, représenté par: BURRI + TSCHUMI + BENOIT, Bureau d'architecture S.à.r.l., à l'attention de M. Pascal Burri, route de Bâle 10, CP 20, 2805 Soyhières (Suisse), téléphone 032 423 29 30, fax 032 423 29 20, e-mail: [info@btb-architectes.ch](mailto:info@btb-architectes.ch), URL [www.btb-architectes.ch](http://www.btb-architectes.ch).

1.2 **Les offres sont à envoyer à l'adresse suivante:** République et Canton du Jura. Service des constructions et des domaines (CST), à l'attention de M. Mario Mariniello, rue du 23-Juin 2, 2800 Delémont (Suisse), téléphone 032 420 53 70, fax 032 420 53 71

1.3 **Délai souhaité pour poser des questions par écrit:** 18.4.2011

**Remarques:** l'adjudicateur n'accepte aucune question par téléphone.

1.4 **Délai de clôture pour le dépôt des offres**

**Date:** 4.5.2011.

**Exigences formelles:** seules les offres arrivées à l'adresse du chapitre 1.2 ci-dessus, dans le délai fixé, signées, datées et complètes seront prises en considération. Les offres arrivées après le délai fixé seront exclues de l'adjudication.

1.5 **Genre de pouvoir adjudicateur:** canton.

1.6 **Mode de procédure choisi:** procédure ouverte.

1.7 **Genre de marché:** marché de travaux de construction.

1.8 **Soumis à l'accord GATT/OMC, respectivement aux accords internationaux:** non.

## 2. Objet du marché

2.1 **Genre du marché de travaux de construction:** exécution.

2.2 **Titre du projet du marché:** FTT 10 (FormaTTec – Formation et Transfert Technologique) EXTENSION CEJEF DIVISION TECHNIQUE – PORRENTRUJY.

2.3 **Référence/numéro de projet:** FTT 10 – Lot N° 065 – Installations de ventilation.

2.4 **Vocabulaire commun des marchés publics**

**CPV:** 45214000 – Travaux de construction d'établissements d'enseignement et de centres de recherche

**CFC:** 244 – Installations de ventilation

2.5 **Description détaillée du projet:** FTT 10 – EXTENSION CEJEF DIVISION TECHNIQUE – PORRENTRUJY.

Construction d'un bâtiment de 680 m<sup>2</sup> par niveau sur 3 étages, toiture plate. Façades sud et nord en béton apparent et façades est et ouest vitrées.

Installations de ventilation – prestations principales:

- Monobloc 11000 m<sup>3</sup>/h
- Distribution d'air principale dans les corridors
- Distribution d'air finale dans les dalles des étages
- Environ 3,5 km de tube en dalle

2.6 **Lieu de l'exécution:** Cité des Microtechniques, 2900 Porrentruy, parcelle N° 2352.

2.7 **Marché divisé en lots:** non.

2.8 **Des variantes sont-elles admises:** oui.

**Remarques:** le candidat doit impérativement présenter une offre complète et joindre la ou les variantes d'exécution dans des documents séparés mais contenues dans la même enveloppe/colis. Seules sont prises en considération les variantes qui respectent parfaitement les conditions de l'appel d'offres et qui contiennent les éléments nécessaires: devis descriptif, avant-métrés, dimensionnement, preuve de qualité et de propriété des matériaux et des éléments de construction, plans et autres documents annexes. Seules les variantes

d'exécution sont admises, les variantes de projet sont exclues.

2.9 **Des offres partielles sont-elles admises:** non.

2.10 **Délai d'exécution**

**Début:** 8.8.2011. **Fin:** 30.11.2012.

## 3. Conditions

3.1 **Conditions générales de participation:** selon l'article 34, alinéa 1, de l'ordonnance concernant l'adjudication des marchés publics.

3.2 **Cautions/garanties:** selon conditions mentionnées dans les documents d'appel d'offres.

3.3 **Conditions de paiement:** selon conditions mentionnées dans les documents d'appel d'offres.

3.4 **Coûts à inclure dans le prix offert:** selon conditions mentionnées dans les documents d'appel d'offres.

3.5 **Communauté de soumissionnaires:** admise sous certaines conditions mentionnées dans les documents d'appel d'offres.

3.6 **Sous-traitance:** admise sous certaines conditions mentionnées dans les documents d'appel d'offres.

3.7 **Critères d'aptitude:** conformément aux critères cités dans les documents.

3.8 **Justificatifs requis:** conformément aux justificatifs requis dans le dossier.

3.9 **Critères d'adjudication:** conformément aux critères cités dans les documents.

3.10 **Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres**

**Déclaration d'acquisition du dossier d'appel d'offre souhaitée jusqu'au:** 27.4.2011.

**Prix:** Fr. 100.–.

**Conditions de paiement:** selon les indications du point 3.13.

3.11 **Langues acceptées pour les offres:** français.

3.12 **Validité de l'offre:** 12 mois à partir de la date limite d'envoi.

3.13 **Obtention du dossier d'appel d'offres sous *www.simap.ch*, ou à l'adresse suivante:**

BURRI + TSCHUMI + BENOIT, Bureau d'architecture S. à r. l., à l'attention de M. Olivier Eschmann, route de Bâle 10, CP 20, 2805 Soyhières (Suisse), téléphone 032 423 29 30, fax 032 423 29 20, e-mail: *info@btb-architectes.ch*.

**Dossier disponible à partir du** 30.3.2011.

**Langues du dossier d'appel d'offres:** français.

**Autres informations pour l'obtention du dossier d'appel d'offres:** inscription préalable auprès du Bureau d'architecture Burri + Tschumi + Benoit

Chancellerie d'Etat

### Suppression de numéros du Journal officiel en l'an 2011

L'édition hebdomadaire du Journal officiel sera supprimée aux dates suivantes:

**les mercredis 5 janvier, 27 avril, 8 juin, 20 juillet, 3 août, 17 août et 28 décembre**

Delémont, décembre 2010.

Le chancelier d'Etat: Sigismond Jacquod.

S.à.r.l. jusqu'au 27.4.2011 et paiement de la finance d'inscription de Fr. 100.– sur le CCP 25-55-7, République et Canton du Jura, Trésorerie générale, 2800 Delémont, avec mention « Compte interne CST N° 460.110.79-FTT10-065 ». Une preuve de ce paiement (photocopie du récépissé) sera jointe à la demande d'inscription.

L'inscription sur [www.simap.ch](http://www.simap.ch) n'équivaut pas à une inscription officielle ou à une demande de dossier.

#### **4. Autres informations**

- 4.2 **Conditions générales:** selon les conditions mentionnées dans les documents d'appel d'offres.
  - 4.3 **Négociations:** les négociations sur les prix, les remises de prix et les prestations sont interdites.
  - 4.4 **Conditions régissant la procédure:** selon les conditions mentionnées dans les documents d'appel d'offres.
  - 4.5 **Autres indications:** la législation jurassienne sur les marchés publics peut-être téléchargée sur la page jurassienne du [simap.ch](http://simap.ch).
  - 4.6 **Organe de publication officiel:** Journal Officiel du Canton du Jura.
  - 4.7 **Indication des voies de recours:** le présent appel d'offres peut faire l'objet d'un recours à la chambre administrative du tribunal cantonal dans les 10 jours à compter du lendemain de la publication.
-